

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA TRANSITION
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE DE LA DECENTRALISATION ET DE
LA BONNE GOUVERNANCE
PROVINCE DU OUADDAI
DEPARTEMENT DE OUARA
SOUS-PREFECTURE D'AMLAYOUNA
CANTON MANDJOBOK

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON MANDJOBOK

Période 2022-2026



**Elaboré par la population du canton Mandjobock
Avec l'accompagnement du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)**

Janvier 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département :.....OUARA.....







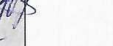
Session de validation du PDL du canton de MANDJO BOCK

En date de 27/05/2022


La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 27/05/2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Mme : MERAKI DICKER S.G. DEPARTEMENTAL

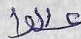
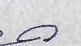
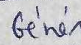

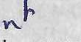
Pour les services techniques : nom et fonction

1. BABAL KHER Nassir Abou g. chef secteur, E OUARA 
2. NDORMADJI ROLAND formateur Anacle du secteur 
3. MELON Aminé Adeline chef de division G. Rural 
4. Ali ASSOUNI Medecin chef Interimaire District Abeche 
5. SHASSAN SALEM DJAMET IDEN 
6. HAROUN Siel chef service AXELA 
7. MAHATAG ARABI Rep/ service Environnement 

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. ZAKARIA MAROUF BARKA 

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de MANDJO BOCK représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Alhady Abdelwahid Ahmat Président 
2. Hassan Ibrahim Ali SG 
3. Rakhié Ali Trésorier Générale 
4. Mohadi Abdelsadikh Dahab Conseiller 
5. Gamaradine Youssouf S.G adjoint 

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : MANDJO BOCK

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de 16 / 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de MANDJO BOCK est :

Très satisfaisant (note globale > à 16/20) :

Satisfaisant (note globale < à 16/20 et > à 12/20) :

Moyennement satisfaisant (note globale = à 12 /20 et > à 10/20) :

Insuffisant (non satisfaisant) ; (note globale = ou < à 10 /20)

Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton MANDJOBOCK en sa session le 27/05/2022

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

- 1- BABAL KHER HASSIR ADOM Chief secteur élevage de OUAKA
- 2- HAROUN SIEL chef service ANLA
- 3- MAHATAT ARABI Rep/SECTEUR environnement
- 4- Ali ASSOUNI Médecin chef interimaire District Abche
- 5- NDOR MADJI BOLAND Formateur du secteur Anacof
- 6- MELON Amina Adeline chef division G. R
- 7- HASSAN SALEH DJAMEI IDEN
- 8- ZAKARIA MAROUF BARKA

Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- Structure d'appui



Table des matières

Liste des abréviations	7
Projet de valorisation des eaux des ruissèlements	8
Introduction	9
Contexte général d’actualisation du plan	9
Méthodologie et démarches d’actualisation.....	10
I - Généralités sr le canton	13
1.1 Milieu physique	13
1.1.2 Localisation géographique	13
Carte du canton	Erreur ! Signet non défini.
1.1.3 - Caractéristiques physiques	14
1.1. 4- Relief	14
Carte occupation du sol	14
1.2. Milieu humain	17
1.2.1- Historique du Canton.....	17
1.2.2- Caractéristiques démographiques	17
Données démographique de la population du canton Mandjobok	18
1.2.3- Organisation sociale, politique et culturelle	22
1.2.4. Organisations modernes	24
1.2.5- Les intervenants	24
1.2.6. Les infrastructures	26
1.2.7 Infrastructures socio-éducative	26
1.2.8. Infrastructures socio-sanitaires	29
1.2 .9 Infrastructures hydrauliques et hydro agricoles	29
1.3. Infrastructures socio-économiques	31
1.3.1. Productions pluviales	32
1.3.2. Productions de contre saison :	33
1.3 3. Productions fruitières :	33
1.3.4 - Elevage	33
Tableau des données des animaux	34
1.3.5- Commerce	34
1.3.6 Artisanat	Erreur ! Signet non défini.
1.3.7- Autres activités	35
1.3.8. Cueillette	35

II Résultats du diagnostic actualisé et les projets prioritaires de développement	36
2.1 Analyse des résultats du diagnostic actualisé	36
2.2 2.2 Domaine agriculture et élevage	36
2.1.1. Axes prioritaires de développement	38
2.1.4 Résultats du diagnostic : environnement et GRN	39
2.1.5 Axes prioritaires de développement	40
2.1.8 Résultats du diagnostic	41
2.1.9 Axes prioritaires de développement	42
2.2.1. Résultats du diagnostic	43
2.2.2. Axes prioritaires de développement	44
2.2.4. Résultats du diagnostic	45
2.2.5. Axes prioritaires de développement	46
2.2.7. Résultats du diagnostic	46
2.2.8. Axes prioritaires de développement	47
2.2.9. Gouvernance-Paix-Sécurité	48
La gouvernance –paix et sécurité ces secteur sont très sensible pour le vivre ensemble et la gestion, des organes de la société pour le développement du canton.....	48
2.3. Résultats du diagnostic	48
2.3.1. Les axes prioritaires de développement	49
4.1 Domaine Agriculture et élevage	51
Domaine : Environnement, Gestion des ressources naturelles,	53
Domaine : Santé, Eau, Assainissement,	54
Domaine : Education, Jeunesse, Culture et Sport	55
Formulation des projets et priorisation/canton Mondjobok ... Erreur ! Signet non défini.	
Economie	56
Domaine : Action sociale et genre	57
Domaine : Gouvernance, paix et sécurité	57
Tableau 9 : Récapitulatif du budget global estimatif du PDL	58
Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions Erreur ! Signet non défini.	
Mécanisme de la mise en œuvre des actions	Erreur ! Signet non défini.
L'organisation du suivi et de l'évaluation	Erreur ! Signet non défini.
Sessions trimestrielles de suivi	Erreur ! Signet non défini.

Une évaluation à mi-parcours est nécessaire pour s’assurer que les activités du projet ont commencé pour voire les degrés des réalisations. Il s’agira de réunir les représentants des différents acteurs pour évaluer le PDL. Une évaluation finale sera organisée à la fin de la cinquième année pour évaluer le plan quinquennal. Le suivi des indicateurs d’impact sera un support important à cette évaluation. Les résultats de ces évaluations seront utilisés pour faire une nouvelle planification quinquennale

pour faire une nouvelle planification quinquennale	63
Planning annuel de travail.....	64
CONCLUSION	67
Procès-verbal de l’Assemblée Générale de structuration de l’ADC	70
L’ASSEMBLEE GENERALE	70

Liste des tableaux

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station d’Abéché	15
<i>Tableau 3 : Intervenants dans le canton.....</i>	25
<i>Tableau 5 : Infrastructure scolaire dans le canton Mondjobock.....</i>	27
<i>Tableau 5 : Infrastructures hydrauliques et hydro agricoles</i>	30
<i>Tableau 6 : Infrastructures socioéconomiques du canton.....</i>	31
Carte des infrastructures existantes	32
Tableau 8 : Marchés hebdomadaires	35

Liste des abréviations

Sigle	Signification
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
ADC	Association de développement cantonal
AEP	Adduction d'eau potable
AFRICARE	ONG Américaine
AG	Assemblée générale
AGR	Activités génératrices de revenus
ANADER	Agence nationale pour le développement rural
APE	Association des parents d'élèves
APRODIF	Association pour la Promotion du développement intégré et de la formation
ATPDI	Association tchadienne pour le développement intégré
AUE	Association des usagers de l'eau
PUI	Première urgence international
BCI	Bureau consult International
CARE	Cooperative for assistance and relief everywhere
CCD	Comité cantonal de développement
CDA	Comité départemental d'action
CEG	Collège d'enseignement général
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols
CGPE	Comité de gestion des points d'eau
CLA	Comité local d'action
COSAN/COGES	Comité de gestion de centre de santé
CPA	Comité provincial d'action
CPN	Consultation prénatale
CRPDL	Comité de rédaction du plan de développement local
CT	Commission thématique
CTD	Collectivité territoriale décentralisée
DPC	Diagnostic participatif cantonal
F	Fille
G	Garçon
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HELP Tchad	ONG nationale
IPEP	xxxx
ITK	Itinéraires techniques des cultures
MAE	Mini adduction d'eau
ml	mètre linéaire
MUNIRCAT	Mission des nations unies en République centrafricaine et au Tchad
OHDEL	Organisation humanitaire de développement locale
ONG	Organisation non gouvernementale
OVD	Organisation villageoise de développement

Sigle	Signification
PADL/GRN	Programme d'appui au développement local/Gestion des ressources naturelles
PAM	Programme alimentaire mondial
PAT	Plan annuel de travail
PDL	Plan de développement local
PDR/WF	Programme de développement rural/Wadi Fira
PMH	Pompe à motricité humaine
PNSA	Programme national de sécurité alimentaire
PRODABO	Programme de développement rural décentralisé d'Assoungba, Biltine, et Ouara
PVERS	Projet de valorisation des eaux des ruissèlements
REVANCHE	Résilience et adaptation aux variabilités climatiques pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Tchad
UE	Union européenne
UNHCR	Haut-commissariat des nations unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
UPH	Unité de production hydraulique

Introduction

Le processus de la décentralisation engagé au Tchad depuis 1996 prônant la responsabilisation de la base et le transfert des compétences a donné l'occasion au canton Mandjobock de s'engager dans la planification locale. C'est ainsi la population du canton Mandjobock, l'un des cantons du Département de Ouara le plus vaste en superficie le mieux pourvu en ressources naturelles a pris conscience de son niveau de vie assez faible, sur le plan socio-économique dû notamment à l'insuffisance des infrastructures socio-économiques. La prise de conscience de cette situation de retard a amené les populations à élaborer en 2005 avec l'aide du PRODABO et des partenaires son premier plan de développement local.

Ce premier plan étant arrivé à l'échéance, la population a décidé d'actualiser le document avec l'appui technique et financier du PADL/ GRN en 2014 pour une validité de quatre ans (2014 - 2018). L'évaluation de ce PDL en 2020 a donné un taux de réalisation des actions relativement faible. La population du canton a pris l'initiative d'actualisé son PDL, en sollicitant l'appui technique et financier du SAN à travers le consortium BCI – ALTAKHADOUM à qui le chef de canton a adressé une demande. Comparativement à la précédente actualisation, celle – ci vise à redéfinir une vision commune et partagée du développement du canton.

En effet la présente actualisation a pour objectif d'actualiser le document du PDL arrivé à échéance. Le nouveau document prendra en compte les besoins actuels de la population à travers l'actualisation du diagnostic cantonal et le bilan de la mise en œuvre de l'ancien PDL.

Le présent document qui résume la vision commune de la population du canton Mandjobock en termes d'amélioration de leur condition de vie est structuré comme suit :

Contexte général d'actualisation du plan

Le Tchad a amorcé depuis les années 2000, un processus presque irréversible de décentralisation visant la responsabilisation des communautés à la base. Il sera mis en place progressivement à travers les collectivités territoriales décentralisées ou des larges pouvoirs seront conférés à la population locale notamment dans le domaine développement socioéconomique. Un des instruments qui matérialise ce transfert de compétence à la population est le Plan de Développement Local (PDL).

Dans cette logique, la coopération Tchad-Union Européenne, à travers le SAN, a posé les jalons de développement local par l'appui aux communautés rurales à élaborer leurs PDL.

Considéré comme un document de base pour le développement d'un territoire, le PDL décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, ses objectifs et le programme d'action pour les atteindre. Il est un document de référence des actions qui doivent concourir à l'amélioration des conditions de vie de la population concernée. C'est ainsi que le PDL du canton Mandjobock a été actualisé suite à une large consultation de la population selon un processus participatif et itératif de tous les acteurs en vue d'améliorer leurs conditions de vie. La nouvelle stratégie retenue permettra au comité de pilotage notamment l'ADC/CCD et à la population d'améliorer leur performance quant à la mise en œuvre du nouveau PDL et d'attirer l'appui des partenaires au développement.

Méthodologie et démarches d'actualisation

L'actualisation du PDL du canton Mandjobock est faite selon l'approche participative inspirée du Guide harmonisé d'élaboration du PDL adopté par le gouvernement en 2013. Elle est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

- ⇒ Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales. Elle a consisté à informer la population du canton et les organisations de base sur l'objectif, les avantages et l'intérêt de se restructurer et de réviser leur PDL arrivé à échéance. Aussi, au cours de cette étape, les activités ainsi que les conditions d'appui du SAN ont été présentées à ces autorités. Cette étape a été réalisée le **06/02/2020** respectivement à la Sous-Préfecture d'Amlayouna et au chef – lieu du canton à Darassalam C'est également pendant cette étape qu'a été réalisé le diagnostic institutionnel avec quelques membres de l'ancienne structure qui a piloté le processus d'élaboration du 1er PDL du canton.
- ⇒ Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du canton Les membres de l'ancienne structure présents à la réunion de prise de contact avec le chef de canton ont sillonné tous les villages pour relayer l'information et sensibiliser les chefs de villages et les organisations de base villageoises pour le lancement du processus d'actualisation du PDL. C'est pendant cette campagne que furent mises en place des

organisations villageoises de développement dont sont issus les délégués villageois qui vont représenter les villages aux différents ateliers cantonaux. Cette campagne a été réalisée **du 1^{ère} au 09/04/2020** dans tous les villages du canton.

⇒ Le processus d'actualisation du PDL a été précédé par une réunion **de concertation et d'auto-évaluation** de la mise en œuvre de l'ancien PDL. Cette séance d'auto-évaluation de PDL du canton a été organisée avec les membres de l'ADC pour voir le progrès réalisé dans la mise en œuvre du PDL afin de mesurer leur dynamisme. Tenue le **07/04/2020 à Darassalam**, l'auto-évaluation s'est focalisée sur les points suivants : fonctionnement de l'ADC, les rôles de l'ADC dans la mise en œuvre du PDL, les fréquences des réunions des membres du bureau de l'ADC, les projets réalisés pendant la mise en œuvre du PDL et les bailleurs ayant financé ces projets. La question relative à la mobilisation des ressources, les forces et faiblesses de l'ADC, les difficultés rencontrées et les perspectives n'ont été abordé également. Les résultats de ces discussions ont été restitués aux participants par les membres de l'ADC lors de l'AG de lancement du processus de révision du PDL pour permettre à l'assemblée d'apprécier le progrès réalisé et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PDL.

⇒ Atelier cantonal de lancement du processus d'actualisation du PDL a été organisé le **16/04/2020** à Mourra Cet atelier pour objectif la mise en place les différentes structures de pilotage notamment l'ADC et de leur opérationnalité en vue de la réussite du processus d'élaboration du PDL. Il vise également à rappeler les enjeux de la planification locale et le bien – fondé d'actualisation du PDL et marque le lancement officiel du processus. A cet effet l'assemblée à procéder à l'élection des différents membres de l'ADC/CCD conformément aux critères préalablement définis ainsi l'examen et adoption du projet des statuts et du règlement intérieur. Lors de cet atelier les animateurs locaux ont été identifiés et quatre (4) groupes de villages (Kidjimira, Hadjilidjé Herlé, Koutoul et Agourbo) ont été formés ainsi que l'établissement d'un calendrier du déroulement du processus d'actualisation.

⇒ Formation des animateurs locaux : En vue de renforcer les capacités des acteurs locaux, une session de formation sur le processus d'élaboration de PDL a été organisée du **29 au 30/06/2020** à **Abéché** chef elle a regroupé les Animateurs locaux, les membres des ADC et CRPDL. L'objectif de cette formation est de : Promouvoir les compétences locales en planification du développement, d'acquérir les techniques d'animation en planification pour assurer le diagnostic participatif du PDL en prenant en compte les aspects

environnementaux et l'implication des femmes dans le processus d'élaboration de PDL.

- ⇒ Etude du milieu. L'étude du milieu a été réalisée par les animateurs du consortium en collaboration avec les animateurs locaux Cette étape a été cumulée avec celle de la préparation de l'actualisation du diagnostic cantonal qui consiste à synthétiser et analyser les fiches de collecte des données sur le canton.
- ⇒ Ce Diagnostic Participatif Cantonal par domaine a été d'abord réalisé au niveau des quatre (4) groupes de villages du 20 au 27/04/2020 dans les chefs-lieux des groupes des villages. Au total 163 personnes dont 12 femmes y ont pris part. Les AG se sont déroulé respectivement le 20/04/2020 pour les groupes des villages Agourbo, le 22/04/2020 pour les groupes des villages Koutoul, le 20/04/2020 pour le groupe de village Hadjilidjé Herlé et le 27/04/2020 pour le groupe de villages Kidjimira.
- ⇒ Ensuite un atelier de diagnostic participatif cantonal s'est tenu du 29 au 30/11/2020 à Amlayouna en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement structuré autour du CDA de Ouara. Cette étape consiste à amener la population à identifier et analyser les problèmes majeurs, à prendre conscience des atouts et des potentialités, dont elles disposent afin de définir les axes prioritaires pour le développement de leur canton. Cet atelier également de cadre pour la réalisation du schéma d'aménagement du territoire et la mise en place des membres des commissions thématiques composées de quatre membres.
- ⇒ Formation des animateurs en planification locale 2ème session. Cette étape a pour but principal de faire connaître aux animateurs locaux du canton et ceux du prestataire les étapes et les outils leur permettant d'accompagner le processus d'actualisation du PDL afin de s'en approprier le mieux. La formation s'est déroulée **du 03 au 04/07/2020** à **Darassalam 21 participants dont 05 femmes** ont pris part à cette formation.
- ⇒ Travaux en Commissions thématiques : La phase de planification a été dominée par les travaux en commissions thématiques (CT) mise en place lors de l'atelier de diagnostic participatif cantonal ayant regroupé les membres de CDA représentant les différents services techniques et représentants de la population. C'est l'étape où les membres de 7 commissions thématiques ont réalisé des discussions afin d'approfondir l'analyse des problèmes et les propositions des idées des projets en veillant à leur conformité avec les normes techniques et planifications existantes ainsi que de leur faisabilité technique et financière en mettant en exergue sur la mobilisation de leur contribution locale. Cette étape s'est déroulée **du 05 au 10/07/2020** dans les différentes grappes villages du canton.

- ⇒ Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL révisé. En conformité avec les normes techniques et les planifications existantes, les projets retenus de manière consensuelle lors de l'atelier de formulation des projets ont été priorisés lors de cet atelier qui marque la fin du processus interne de révision du PDL. L'atelier s'est déroulé le **12 juillet 2020** à Moura avec une participation de **95 personnes dont 12 femmes**.
- ⇒ Rédaction de l'ébauche du PDL actualisé. Cette étape a été réalisée par les membres du CRPDL appuyés par les animateurs du consortium et qui a abouti à la rédaction de l'ébauche de PDL et qui s'est déroulé **du 4 Aout au 20 Décembre 2020 à Amlayouna**.
- ⇒ Adoption du PDL par la communauté cantonale au cours d'une assemblée générale et sanctionnée par un Procès – verbal. L'atelier s'est déroulé, le 19/01/2022 à Koutoul.
- ⇒ Validation officielle et définitive du document PDL par les membres du CTD/CDA au cours d'une session et sanctionnée par un procès-verbal. La session s'est déroulée, le 27/05/2022 à Abéché.

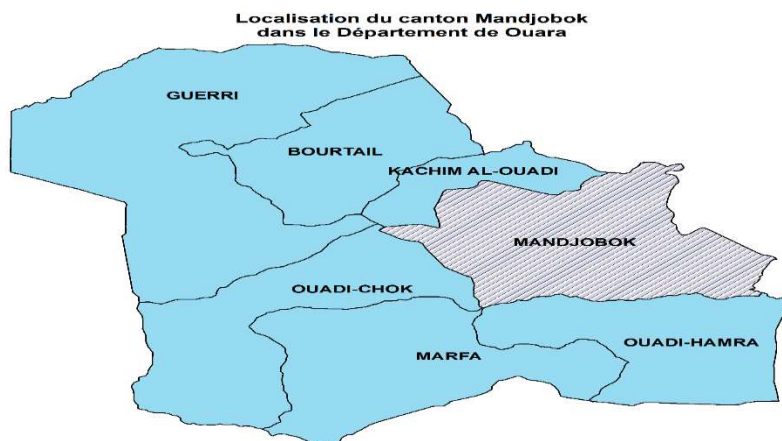
I - Généralités sr le canton

1.1 Milieu physique

1.1.2 Localisation géographique

Le canton Mandjobock est situé à l'Est d'Abéché. Sur le plan administratif le Canton Mandjobock dépend de la sous-préfecture d'Amleyouna, département de Ouara, Province du Ouaddaï. Il est limité au nord par le canton Khachim Al Wadi et Kodoï II, à l'Est par les Cantons Mabrone, Traoné, et Molou au sud par le canton Ouadi Hamra et à l'ouest par Ouadi Chock. Il compte 151 villages avec une population estimée à 127 027 habitants. Sa superficie est estimée à environ 2651 km².

Carte du canton

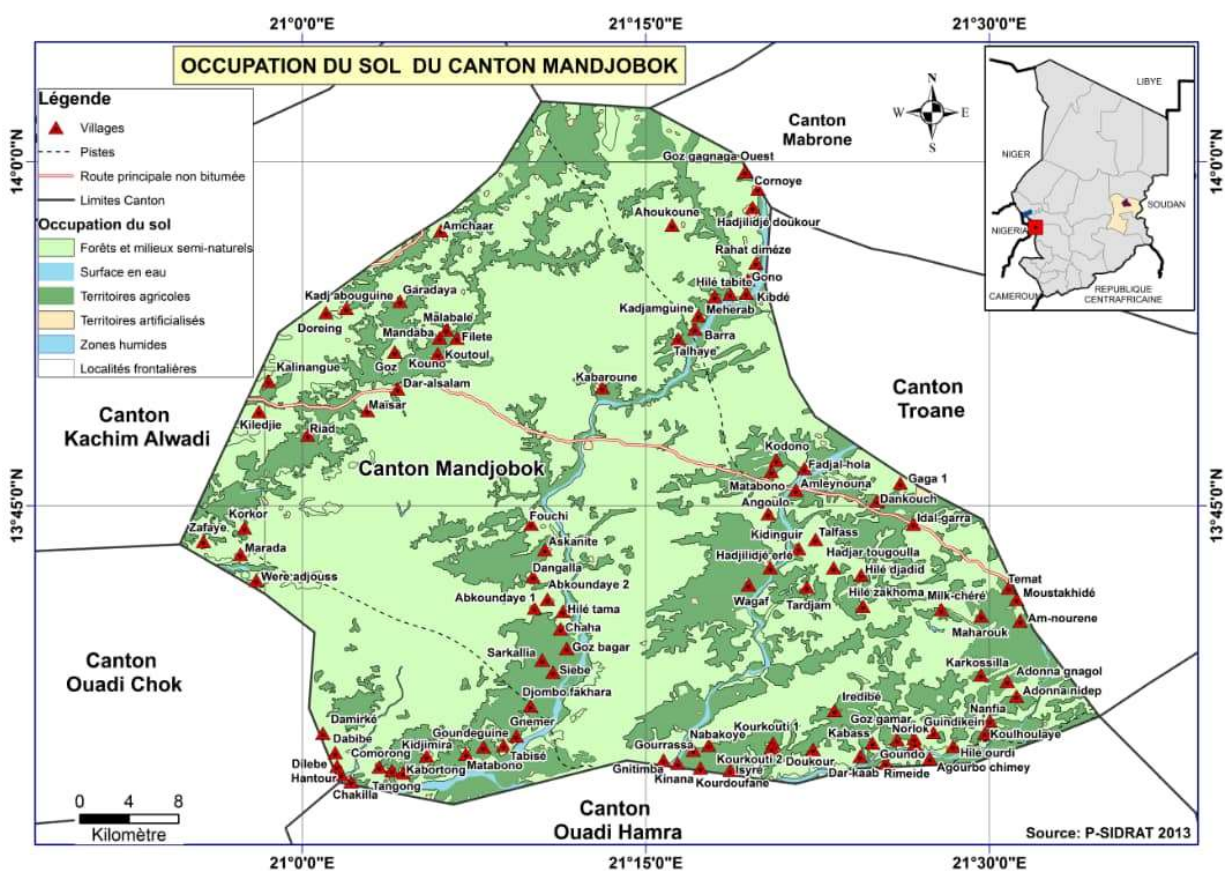


1.1.3 - Caractéristiques physiques

1.1. 4- Relief

Avec un relief plus ou moins accidenté le canton présente plusieurs chaînes de montagnes dont les plus important sont : le Kaligan, Eguema, Maharouk, Hondjoro, Tokor, Koutoul Ouileba, Tondou, Achgar, Gono, Kidenguiré, Abiné Sakine, Kodono, Témat et Choriguine, etc. Les montagnes occupent presque 20% de la superficie totale du canton. Il est aussi traversé par d'importants ouadis tel que : Ouadi Mandjobock, Dalal, Amtchalbak, Labodé Bitéha, Tyo, Karaï, Toumbang, Tchakom, Talfas, Madjanine, Amdam dont la plupart sont exploités en culture de contre saison.

Carte occupation du sol



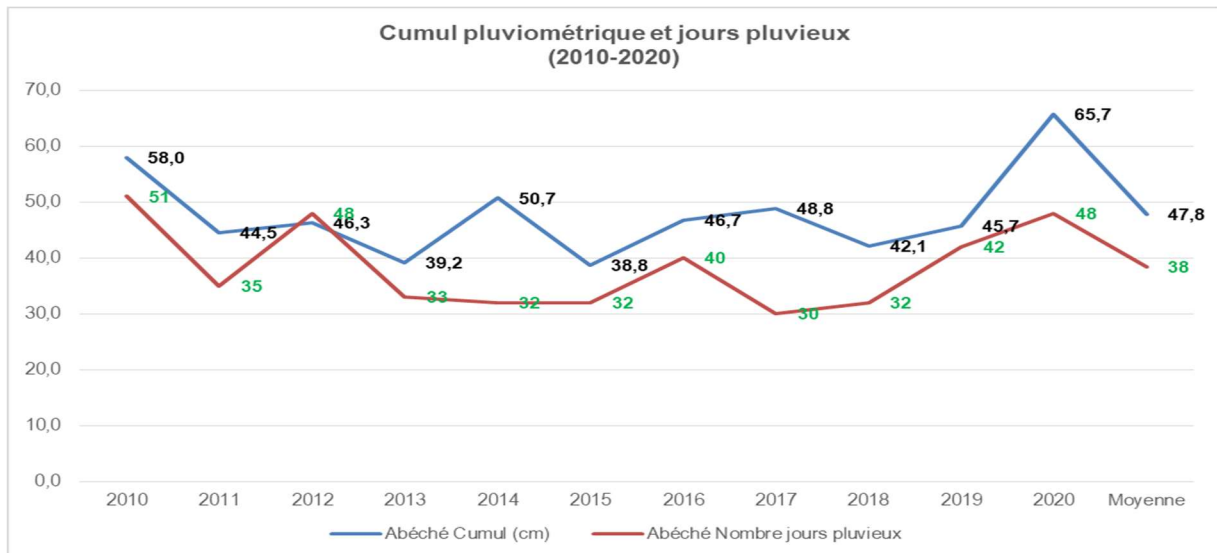
1.1.5 Climat

Avec une pluviométrie comprise entre 350 à 400 mm pour une bonne saison et 200 à 300 mm pour une mauvaise campagne, le canton est concerné par le climat des zones sahélo saharien caractérisé par : une longue période de saison sèche (octobre – juin) De novembre à mars souffle un vent sec « l'Harmattan » du secteur Nord Est vers le Sud-ouest qui dessèche considérablement la nature. De mai à septembre souffle la « Mousson », un vent humide du secteur Sud-Ouest vers le Nord Est chargés d'humidité. Les pluies commencent en début de juillet et se terminent en septembre/octobre avec

une tendance à la baisse (environ 400 mm/an selon le plan régional 1998) avec des températures élevées dépassant parfois les 45° en mars et avril.

La représentation des données pluviométriques moyennes ci-haut donne la figure suivante.

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station d'Abéché



Source : ANADER

1.1.6 - Hydrographie

Le réseau hydrographique du canton est constitué des plusieurs Ouadis dont les plus importants sont : le Ouadi Mandjobock, Ouadi Chock, Dalal Tyo, Karaye et Toumbang. Ces ouadis sont alimentés par les eaux de ruissellement provenant des collines rechargeant ainsi la nappe sur toute sa surface.

La faible profondeur de la nappe dans ces ouadis (5 m environ) permet le fonçage des puisards offrant ainsi aux villageois l'eau de boisson et des conditions de mise en valeur agricoles pour le développement des cultures maraîchères. Par contre au sommet à côté des collines, la nappe est profonde ce qui fait de l'approvisionnement en eau une préoccupation pour la population surtout pendant la saison sèche.

Le canton est traversé par plusieurs bassins versants (Moyen chock, Mandjobock, Madamoune, Bas Mandjobock, Karaye, Tiyo et Toumbang) dans lesquels le PRODABO intervient.

Le canton compte (14) puits et (11) mares généralement alimentés par les eaux des pluies. Les mares retiennent l'eau pour une durée de 2 à 3 mois après la saison des pluies, elles sont très importantes pour l'abreuvement des animaux surtout en saison sèche.

Il existe aussi des forages on dénombre quelques dix-huit (18) forages dont la plupart sont en pannes.

La construction de quelques seuil d'épandage dans le canton notamment à Ouadi Chock qui a contribué à l'élévation de la nappe phréatiques dans la zone de Messar se qui a permis la pratique des cultures maraichères.

1.1.7. Les ressources naturelles

1.1.8 - Sols

On rencontre plusieurs types de sols :

- Les sols sableux et sablo limoneux prédominent à environ 50% de la surface totale ils sont observés dans les zones de goz et les abords des ouadis. Ce sont des zones favorables aux cultures céréalières (mil, sorgho de saison de pluie, arachide, sésame, pastèque, concombre, etc.).
- Les sols argilo-limoneux (20% de la surface utile exploitable), se rencontrent dans les dépressions et les zones d'inondation et d'épandage des crues, ils favorables aux cultures de contre saisons (ail, oignons, tomates etc.).
- Les sols gravillonnaires, environ 5% et les sols nus dits Naga (5%) sont observés par endroit

Les montagnes et les collines impropres à l'agriculture représentent environ 20%

Les différents types des sols terres sont soumis à des érosions éoliennes et hydriques

1.1.9-Végétation et Flore

La végétation est de type arbustif composé de plusieurs espèces qui varient d'une zone à une autre. En zones de montagnes, les essences rencontrées sont les suivantes : Les Acacia (Talha), les Ficus (Djimez), Comiphora (gafal), Albizzia (arate), Tamarindus (ardeb), Bauhinia (koulkoul), Combretum (habil), Zizyphus (korno, nabak), Guiera (khibech), Balanites (hadjilid), et Capparus (toumtoub). Par contre, des ouadis, les ligneux suivants prédominent : Acacia albida (haraz), Zizyphus (korno, nabak), Tamarindus (ardeb), Boscia (mikhet), Capparus (toumtoub) et Balanites (hadjilid).

La végétation herbacée est rencontrée le plus souvent au bord des bafonds et sur le rocher. Les espèces varient selon les différents types des sols. Le « fonio » communément appelé Krep pousse dans les zones de goz et dans les ouadis. Cette céréale sauvage est très prisée pour la consommation humaine. Les lissek, Askanit, Absabé et le mahareb pousse dans le glacis (naga). L'andoufou et le haouich poussent dans les zones montagneuses.

« Mahareb » est rencontré dans presque tout le canton il est utilisé pour la construction des toits des cases. En générale, les habitants du canton profitent des espèces végétales pour la construction des maisons et comme bois de chauffe. Cependant la coupe abusive d'arbres a réduit considérablement la densité du couvert végétal.

1.1.10- Faune

La faune a presque disparu du fait de la destruction de son biotope par les actions anthropiques. Les animaux sauvages vivants auparavant dans le canton se sont repliés vers le sud à cause de la dégradation du couvert végétal, destruction de leur habitat

naturel et de la chasse par les armes à feu. Cependant, on y rencontre quelques espèces telles que les lapins, les écureuils, les gazelles, le lièvre, le varan de terre, les pigeons les pintades et quelques prédateurs tels que le chacal, les hyènes et autres reptiles.

Certaines espèces ont même disparu de la zone, on peut citer entre autres le buffle, le lion, girafe, panthère, éléphant etc.

1.2. Milieu humain

1.2.1- Historique du Canton

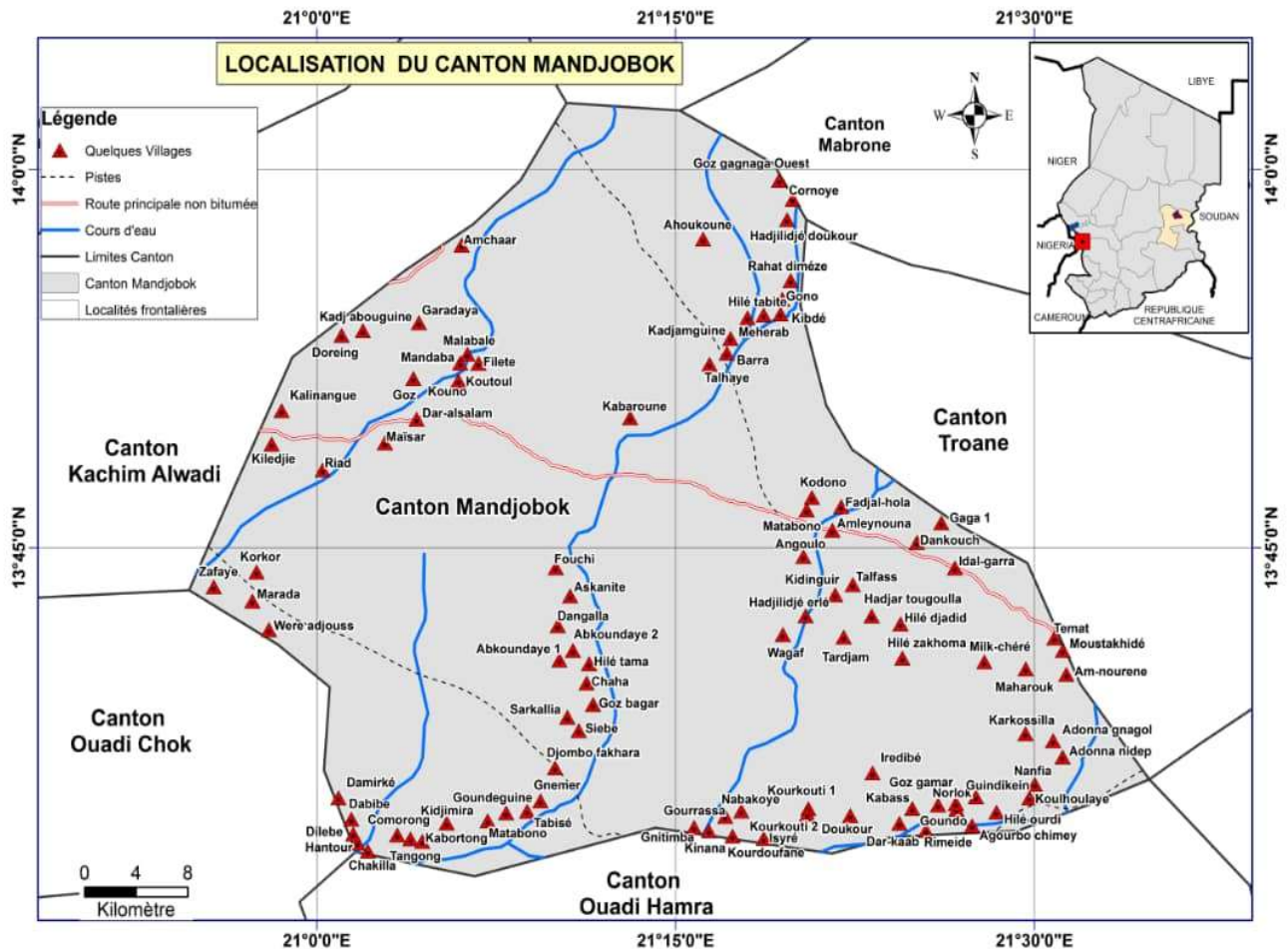
La création du canton Mandjobok date du 14 ème siècle, c'est l'un des plus vastes cantons de la Province du Ouaddaï avec une forte potentialité économique qui repose essentiellement sur l'agriculture et élevage. Sa population est très ancienne, d'origine abbasside venue de Ouara.

La langue parlée est le Maba qui date depuis 90 ans, l'arabe est aussi parlé comme langue de commerce.

Plusieurs événements sont marqués le canton dont les plus importants sont : les famines, Belbélé en 1835, Amsadour 1913, Amzéhitounaye en 1945, Abileyim, Aboucoro en 1966, plusieurs incendies notamment celle de Mourra 1956 et les sécheresses de 1973 et 1984. A cela s'ajoute les grandes épidémies : peste bovine en 1983, charbon deuil et le boldo. Les rougeoles, coqueluches, cholera, paludisme, méningite, varicelle, chez les hommes ainsi que les conflits éleveurs agriculteurs notamment celui de tyo en 1982 qui a endeuillé beaucoup des familles.

1.2.2- Caractéristiques démographiques

La population du canton est estimée à environ 127005 habitants répartie dans 151 villages subdivisés en 12 khalifats qui constituent des sous cantons. La densité de la population est d'environ 41 h/km². Cette population est essentiellement jeune et composée de l'ethnie Maba majoritairement, avec lesquelles vivent quelques groupes ethniques minoritaires composés de : Mimi, Zakawa kobé, Arabe Maharié, Arabe Ouled roufa, Ouled Ali, Ouled Zed, Ouled djounoub et des Baguirmies.



Données démographique de la population du canton Mandjok

N°	Nom de village	Nombre de ménage	Nombre de population			Nombre des enfants à l'âge scolaire (5 à 15 ans)		
			Homme	Femme	Total	Garçon	File	Total
1	Siébé	370	251	340	591	442	256	698
2	Gnemer	452	333	486	819	251	333	584
3	Tandj-Tandj	70	55	60	115	30	25	55
4	Djombo Fakharan	300	153	314	467	97	111	208
5	Chata	447	298	394	692	252	261	513
6	Dangala	155	95	140	235	90	60	150
7	Aboukoundaye Est	705	400	840	1240	151	272	423
8	Aboukoundaye Ouest	226	86	252	338	46	51	97
9	Dourene	406	930	1025	1955	243	370	613
10	Sarkaliya	285	250	470	720	140	200	340
11	Goz-Bagar	310	205	353	558	284	116	400

12	Abounouréne	257	203	257	460	357	453	810
13	Nganfiya	150	97	184	281	332	412	744
14	Koukoulaye	184	256	415	671	171	191	362
14	Adona Ngangal	400	500	630	1130	740	853	1593
15	Adona Ngargacial	120	140	115	255	130	147	277
16	Sarfadjal	153	87	132	219	130	115	245
17	Mourra	1720	690	1300	1985	439	776	865
18	Kobrone	568	537	793	1330	214	339	553
19	Taiba Darassalam	143	190	243	433	51	83	134
20	Djanga Zafaye	103	57	72	129	57	54	111
21	Kouchaguine	40	90	110	200	48	61	109
22	Lilkimbé	95	275	291	566	83	97	180
23	Ardeba	230	509	589	1098	169	183	352
24	Gaga	202	158	238	396	200	264	464
25	Idalgar	219	170	219	389	210	278	488
26	Anglo	450	340	450	790	200	290	490
27	TChéré	72	50	72	122	100	201	301
28	Kodono	272	209	272	481	90	200	290
29	Hadjlidjé Erlé	525	993	1099	2092	151	195	346
30	Chafok	107	303	395	698	107	195	302
31	Amleyouna	352	320	352	672	225	500	725
32	Guinda kaine	270	221	361	582	305	508	813
33	Abinsakine	71	198	203	401	53	57	110
34	Goz-Gangag Est	723	478	709	1187	705	689	1394
35	Goz-Gangag Ouest	290	260	290	550	407	355	762
36	Daharator	90	53	85	138	30	25	55
37	Filete	195	250	540	790	250	115	365
38	Mandab	90	97	94	191	45	90	135
39	Koutoul	117	183	292	475	80	105	185
40	Malabate	200	205	248	268	130	95	225
41	Wagaf	416	280	510	790	450	520	970
42	Témate	47	36	85	121	53	49	102
43	Tarjam	413	320	457	777	261	209	470
44	Goz-Hamra	216	230	250	480	200	177	377
45	Darassalam	43	40	43	83	50	80	130
46	Kiré	80	59	76	135	80	60	140
47	Arbouguine	195	153	365	518	185	208	393
48	Riad	134	35	68	103	25	31	56
49	Daranaim	120	220	440	660	165	221	386
50	Malakoka	210	270	212	482	190	195	385
51	Darassalam Wadi Chok	250	200	209	409	50	60	110

52	Arigne	225	223	225	448	160	220	380
53	Tandou	85	92	115	207	50	64	114
54	Maissar	210	226	325	551	236	226	462
55	Talhayé	120	256	340	596	53	84	137
56	Kadjamguine	121	393	557	950	83	95	178
57	Kadjabouguine	93	55	93	148	84	58	142
58	Totourngang	173	114	213	327	207	241	448
59	Khibecha	127	87	127	214	103	98	201
60	Kibdé	450	1021	1113	2134	280	310	590
61	Nideb	81	238	246	484	42	39	81
62	Hidjer Assad	400	273	400	673	196	382	578
63	Kouna	95	83	101	184	117	92	209
64	Chokane	125	70	130	200	40	62	102
65	Doukourchimé	117	100	150	250	40	55	95
66	Gourassa	186	193	209	402	151	287	438
67	Nitimba	200	270	390	560	170	190	360
68	Kourdoufal OUEST	115	160	200	360	70	93	163
69	Kourdoufan EST	23	38	49	87	21	28	49
70	Kiriwou	50	70	97	167	40	47	87
71	Zafaye	175	157	150	307	80	65	145
72	Dankouche	354	943	966	1909	208	281	489
73	Fadjalhala	145	413	509	922	63	72	135
74	Matabano	197	233	396	629	83	190	273
75	Kabartang	80	79	140	219	45	55	100
76	Timan	77	233	279	512	29	87	116
77	Kourkouti Est	555	615	713	1328	390	405	795
78	Kourkouti Ouest	220	260	310	570	128	184	312
79	Maharouk	303	869	1153	2022	205	450	655
80	Darkab	152	252	332	584	194	277	471
81	GozGamar	75	155	270	425	160	182	342
82	Kabass	50	120	116	236	63	57	120
83	Iredibé	84	121	152	273	138	144	282
84	Agourbo chimai	318	766	1300	2066	194	376	570
85	Rimedé	85	97	140	237	51	60	111
86	Ourdi	85	89	130	219	25	31	56
87	Harar	30	80	90	170	17	22	39
88	N'Gorlok	110	240	327	567	90	146	236
89	Fochi2	249	503	593	1096	163	175	338
90	Damirgué	118	154	208	262	43	86	129
91	Goundouguine	445	887	883	1770	388	408	796

92	Abouko	316	651	731	1382	280	320	600
93	Dabibe	190	345	630	975	95	100	195
94	Komorong	100	167	236	403	50	85	135
95	Marra	59	213	351	564	53	47	100
96	Tongong	65	112	151	263	63	85	139
97	Hantour	170	255	360	625	160	983	310
98	Dileb	60	122	160	282	77	73	162
99	Chikila	171	218	252	470	95	143	210
100	Djarad	743	1754	2068	3822	814	207	1797
101	Kourdoufan Ouest	65	173	188	361	84	210	157
102	Djireydé	150	250	259	509	89	83	232
103	Kinana	150	411	510	921	139	207	346
104	Issiré	185	340	590	930	170	210	380
105	Nabagai	55	98	194	202	45	83	128
106	Mardoufat	150	321	399	720	47	73	120
107	Goundo	113	263	310	573	171	213	384
108	Moustakhida	295	504	703	1207	155	195	350
109	Mahareba	47	160	195	355	31	56	87
110	Midessis	75	171	207	378	37	49	86
112	Argoudi	109	407	513	920	255	335	524
113	Sissi	104	307	470	777	170	253	323
114	Harfedel	69	157	211	368	91	115	206
115	Marada	150	340	451	791	210	251	461
116	Ardiss	500	1200	1450	2650	691	925	1616
117	ATitallah	209	504	643	1147	350	375	725
118	Tourab Al-hamra	49	149	167	316	69	87	156
119	Dilebate	550	1070	1851	2921	320	411	731
120	Kandarang	152	375	407	782	175	211	386
121	Rahad Djimezaye	137	437	579	1016	207	311	518
122	Hadjilidjé Doukour	1203	4075	5217	9292	1071	1787	2858
123	Kornaye	787	2221	2871	5092	912	1055	1967
124	Tékere	159	397	505	902	235	297	523
125	Manguelé	59	169	209	378	31	35	66
126	Siref	445	875	1113	1988	187	221	408
127	Kalignang Chane	209	913	1005	1918	211	361	572
128	Abou Gamra	71	117	198	315	35	61	96
129	Askenite	170	408	578	986	213	257	460
130	Fochi1	250	511	613	1124	174	197	371
131	Fochi maissar	120	325	455	780	190	225	415
132	Gono	97	213	455	668	107	189	296

133	Amcha-ar	85	162	240	402	95	115	210
134	Goz Agourbo	743	1724	2232	3956	273	335	608
135	Weré Adjouss	321	581	781	1362	311	355	666
136	Korkor	286	495	795	1290	151	210	361
137	Atchané	158	301	429	730	143	130	273
138	Douban	421	917	1035	1952	197	213	410
139	Idadatine	65	201	265	466	54	63	117
140	Aono	75	207	283	490	45	58	103
141	Kidjimira	876	1182	1731	2913	262	281	543
142	Damiré	43	154	208	362	37	86	123
143	Kidenguir	173	526	769	1295	115	227	342
144	Hadjer-togoula Sud	49	350	407	757	75	95	170
145	Safay	150	222	457	679	83	99	182
146	Goz-Himet	81	269	361	630	73	98	171
147	Couzi wahit	241	513	698	1211	141	197	338
148	Nokot	35	159	199	358	41	49	90
149	Bengreme	250	521	613	1134	111	161	272
150	Kerindel	104	166	192	358	41	53	94
151	Zogolok	28	34	43	77	09	15	24
Total		34103	54628	72869	127027	25660	32436	57404

Source population

1.2.3- Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton Mandjobock compte 149 villages avec plusieurs groupes ethnies : les Maba, les

Arabes, les Mimi, les Zakhawa et les Baguirmies. Les Maba majoritaires sont un peu partout dans le canton, ils sont secondés par les arabes semi nomades. L'organisation sociale est caractérisée par la chefferie traditionnelle qui est structurée comme suit : Le Sultan, le Chef de canton, le khalifat, le Chef de village, le Warnang et la Chouchié aux côtés desquelles quelques organisations modernes (Groupements et Associations) fonctionnent. Les autorités traditionnelles sont les garants des us et coutumes, la succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnelles et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons et les chefs de cantons à leur tour dépendent du Sultan. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, et les jeunes et les vieux.

Sous le contrôle du chef de canton, le chef de village est chargé de :

- Veiller au respect de l'ordre social, de la paix et de la quiétude dans le village ;
- S'occuper de la collecte et la distribution de la taxe civique ;

- Jouer le rôle d'interlocuteur entre la population, le chef de canton et l'administration ;
- Régler les conflits et litiges entre les habitants ;

A ce titre il dispose de pouvoir de conciliation et rend compte au chef de canton, le chef de village est assistés par des notables et des dignitaires religieux ou Imams. L'imam de la mosquée a pour rôle de veiller à la préservation de la religion et d'organiser les enseignements du rite musulman. La religion pratiquée dans le canton est l'islam. Le chef de village est aussi assisté d'un Warnang (représentant des jeunes) et d'une Chouchié (responsable des femmes). Les femmes sont regroupées sous la présidence d'une femme âgée la «Chouchié» tout contact entre les femmes du village et l'extérieur (projet,...) doit passer par elle. Les hommes eux sont dirigé par le «Warnang» responsable de l'association des jeunes dont le rôle est d'organiser toutes les questions liées aux activités communautaires, à l'entraide et aux problèmes de défenses. Il travaille en étroite collaboration avec la Chouchié et le chef de village. La religion pratiquée dans le canton est l'Islam. Les jeux collectifs tels que le football et les activités culturelles sont moins développés dans le canton.

1.2.4. Organisations modernes

Diverses dans leur typologie, elles sont composées de groupement, des associations et fédérations etc.... Ces différentes structures socio-économiques de base contribuent à la mise en œuvre du Plan de Développement Local et au renforcement de la cohésion sociale. En effet au cours de ces dernières années, nous avons noté un repositionnement stratégique de ces organisations dans le jeu d'acteurs de plus en plus orienté vers des fonctions de maîtrise d'ouvrage déléguée et de contrôle citoyen. Les pouvoirs publics et les ONG ont participé à l'émergence de ces organisations respectivement par l'amélioration du cadre réglementaire et l'octroi de financement et d'assistance technique. Mais force est de constater que ces dernier sont fortement influencés par : la dépendance aux financements et à l'assistance technique ; leur faible niveau d'instruction et leur faible capacité technique.

Pour rehausser le niveau de vie de ces organisations modernes et faciliter leurs échanges au niveau de l'administration locale, une Association pour le Développement du Canton

(ADC) est mise sur pieds composées de treize(13) personnes à l'intérieur duquel est choisi un Comité de Cantonal de Développement(CCD) qui est le Bureau Exécutif de l'ADC.

Le CCD a pour rôle de défendre les intérêts politiques et techniques du canton auprès des autorités administratives :

- intérêts politiques :

- de promouvoir le PDL auprès des potentiels bailleurs ;
- de prévenir et gérer les conflits ;
- de défendre les projets auprès de CDA ;
- de diffuser le PDL ;
- et d'élaborer un programme annuel de travail.

Sur le plan technique il pour intérêts de :

- Suivre les activités ;
- Monter les projets ;
- Suivre des réalisations des projets dans le canton.

1.2.5- Les intervenants

Le canton a bénéficié des interventions des Ongs, programmes, projet et services Etatique :

PRODABO, ALMYNADIF, ALMYBAHAIM, AFRICAIRE, Santé publique, Education, PNSA UNICEF, GIZ, UNHCR, PU et du PAM. Qui ont intervenu dans le domaine de sécurité alimentaire, de construction des magasins, des écoles, des centres de santé, de la protection de l'environnement, des forages et a la nutrition des enfants. Mais certains comme le PRODABO, ALMYNADIF et ALMYBAHAIM n'interviennent plus depuis 2010 dans le canton soit leurs programmes sont arrêtés soit ils se sont déplacés dans

d'autres canton. Selon les agents de la GIZ rencontre sur le terrain, le projet doit s'arrêter vers fin juin

2013 et ne sera pas renouvelé. Pour le moment l'UNICEF et PAM qui interviennent dans les centres de santé dans le domaine de malnutrition aigüe et sévère des enfants et le PNSA viens en appui avec quelques tracteurs.

Tableau 3 : Intervenants dans le canton

Intervenant	Domaine	Période	Activités
GIZ	Sécurité Alimentaire	2011-2013	- Construction des seuils d'épandage ; - Elaboration de conventions locales ; - formation des producteurs ;
PARIIS	Sécurité alimentaire	2020	- Construction des ouvrages hydroagricole;
PASTOR	Appui au développement pastoral	2017- 2022	- Appui à la mise en place d'un dispositif d'entretien et de maintenance et des ouvrages hydraulique - Facilité l'accès aux services sociaux des base (eau potable, santé et éducation)
PCMB	Agriculture et élevage		- Construction micro barrages ; - Réalisation des puits maraichers et pastoraux ; - Construction des infrastructures pastorales ;
PDR Wadi Fira	Sécurité Alimentaire	2017- 2019	- Appui nutritionnel ; - Renforcement des capacités techniques des producteurs ; - Appui en intrant & matériels agricoles ;
Help Tchad	Développements rurale	2017- 2019	- Construction des infrastructures hydroagricoles ; - Réalisation des forages (PMH) ; - Appui aux producteurs ;
BCI	Développement Local	2019 - 2023	- Actualisation/révision des PDLs ; - Mise en place des ADC/CCD ; - Appui à l'opérationnalité des CPA/CDA ;
ALTAKHADOUM	Appui à la résilience de la population	2020-2022	- Construction des ouvrages hydroagricoles. - Appui aux producteurs en intrants ; - Création des actifs ;
BCI/SAN	Sécurité Alimentaire		- Construction et équipement des puits/Forages maraichers ; - Construction des magasins de stockages ; - Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) ; - Distribution des intrants & matériels agricoles ;
MOD/SAN	Eau & Assainissement	2020 - 2025	- Réalisation des forages (PMH, UPH) ; - Mise en place des comités de gestion ; - Sensibilisation hygiène & assainissement ;
ATPDI/SAN	Hygiène & Assainissement	2020 - 2025	- Sensibilisation hygiène & assainissement ; - ATPC
PUI	Santé & nutrition		- Renforcement du Paquet Minimum d'Activités - Renforcer les capacités du personnel de santé ; - Appui au centre de santé en équipement ;

1.2.6. Les infrastructures

Le canton Mandjobok est plus ou moins équipé par quelques rares écoles, puits, forages magasins et centre de santé.

1.2.7 Infrastructures socio-éducative

Le canton dispose d'un certain nombre des infrastructures éducatives, une trentaine d'école dont onze en dure et les autres sont en pailles ou poto-poto. Ces écoles connaissent des problèmes dans leur fonctionnement à cause d'insuffisance d'enseignants et du refus des parents à envoyer leurs enfants à l'école. Parmi les écoles en pailles beaucoup sont fermés à cause du manque d'enseignants et d'autre école en dure sont détruits par manque d'entretien. D'une manière générale le canton compte un bon nombre d'enfants en âges scolaires qui ne fréquentent pas l'école à cause d'insuffisance d'écoles pour certains villages et de la méconnaissance d'utilité des écoles par parents pour d'autres. Les élèves de cet établissement prennent cours dans le hangar construit par les parents d'élèves. Ces écoles sont renouvelées chaque année à cause de la destruction des pailles par les intempéries, les animaux en divagation et les termites. Dans ces établissements communautaires les élèves sont assis sur des nattes soit sur des bancs artisanaux pour suivre les cours.

La majorité des villages disposent des écoles coraniques, quelques-uns ont des (Medressa) reconnues par l'Etat. Le canton dispos d'un centre d'alphabétisation a Mourra.

Tableau 5 : Infrastructure scolaire dans le canton Mondjobock

N°	Ecole/ Nom de village	Construit par quel partenaire	Année de construction	Matériaux de construction				Total classe	Nouveau de l'école	Effectif des élèves		Total Elève
				Nbre classe en Dur	Nbre classe Semi dur	Nbre classe Poto- Poto	Nbre classe Seko			G	F	
1	Adona 1	Publique	2011	02				02	06	103	51	154
2	Adona 2	Publique	1999	02				02	06	92	25	117
3	Abassia	Publique	2011		02			02	06	76	21	97
4	Angoulo	Publique	2009	02				02	06	199	72	269
5	Amlayona	Publique	1953	05				05	06	140	70	210
6	Abou Labdé	Publique	2010				02	02	06	113	48	116
7	Darassalam	Publique	2007				01	01	06	105	34	139
8	Djambo Goz Bagar	Publique	2009			03		03	06	94	23	117
9	Goz Al-nour	Publique	2008	02				02	06	70	21	91
10	Hadjlidjé Erlé	Publique	1988	02				02	06	89	20	119
11	Hadjlidjé Doukour	Publique	1988	02				02	06	84	22	106
12	Kalignane	Publique	2009	02				02	06	74	32	106
13	Mandaba	Publique	2008	01					06	139	43	182
14	Kidjimira	Publique	1997	05				05	06	105	14	119
15	Mourra centre	Publique	1957	02				02	06	145	36	171
16	Moustakhidé	Publique	1994	05				05	06	77	34	121
17	Ryad	Publique	1999		01		02	03	06	146	55	201
18	Talfassa	Publique	2009			02		02	03	47	12	59
19	Fochi	Publique	2000	02				02	06	113	28	141
20	Al-Zawia Mourra	Publique	1999	07				07	06	144	66	210
21	Abou Issa	Publique	2011				01	01	06	144	57	201
22	Ibni Abass	Publique	2011			03		03	06	105	44	149
23	Goz Gagnang	Publique	1999			01		01	06	235	98	333
24	Goz Hamra	Publique	2010				04	04	06	121	86	207

N°	Ecole/ Nom de village	Construit par quel partenaire	Année de construction	Matériaux de construction				Total classe	Nouveau de l'école	Effectif des élèves		Total Elève
				Nbre classe en Dur	Nbre classe Semi dur	Nbre classe Poto- Poto	Nbre classe Seko			G	F	
25	Guindikeyine	Communautaire	2014				01	01		59	20	79
26	Koborone Gabon	Communautaire	2010				01	01	06	111	21	132
27	Kibdé	Communautaire	2012				01	01	06	87	40	125
28	Kodono	Communautaire	2001				02	02	05	57	16	73
29	Meissar	Communautaire							05	59	20	79
30	Temate	Communautaire	2013				01	01	04	55	13	68
31	Siref	Communautaire	2015				01	01	06	46	11	57
32	Assalam Alzantorbi	Communautaire	2015				01	01	05	70	16	86
33	Daranaime	Communautaire	2014				01	01	04	82	12	94
S/Total										3386	1181	4528
Ecoles du Camp des Refugiés												
34	Alhouria	ONG				10		10	06	243	277	520
35	Hassan Baba	ONG		02		12		14	06	546	684	1230
36	Gaga	ONG	2005			12		12	06	514	510	1024
37	Nourahouda	ONG		06		04	03	13	06	524	570	1164
38	Ladjine	ONG	2006	09		04		13	06	562	539	1101
S/Total										2389	2580	5039
TOTAUX										5775	3761	9567

1.2.8. Infrastructures socio-sanitaires

Placée au cœur des Objectif de Millénaire pour le Développement (OMD), la santé constitue aujourd'hui une priorité de développement pour nos collectivités locales. Autrement dit, l'amélioration de la santé des populations et surtout des couches vulnérables est un défi à relever. Dans le canton Mandjobock le diagnostic a fait ressortir une répartition spatiale relativement rationnelle des infrastructures de santé dans le territoire cantonal. Mais cette répartition est relativisée par le faible niveau d'accès des populations aux soins de santé et la faible qualité des prestations. En effet, on note dans la plus part des établissements une faible dotation en médicaments mais aussi en matériel pour une prise en charge efficiente des patients. Le personnel de santé est insuffisant. Il n'existe pas une maternité dans tous les centres de santé du canton. Les accouchements se font à domicile quelques fois avec l'aide des accoucheuses traditionnelles. Le plus souvent ses sont les accouchements difficiles dépassant les compétences des accoucheuses traditionnelles qui sont envoyés vers les centres de santé qui sont eux aussi pauvre en personnel qualifié et matériels de soins. Mais l'enclavement des gros villages et l'inadéquation des moyens de transport de la Communauté ne permettent pas d'améliorer l'offre de santé déjà disponible posant ainsi d'énormes problèmes d'évacuation sanitaires.

CANTON	CENTRE DE SANTE	Population 2020	Population 2021	PEC NUT		Nombre villages/quartiers
				U N S	U N A	
MONDJOBOK	AMLEYOUNA	14 750	15 634	1	1	44
	DJOMBO SIEBE	4 199	4 451	0	0	16
	FOCHI	5 895	6 248	1	1	18
	GAGA CAMP	28 073	29 755	1	1	16
	HIDJILIDJE DOUKOUR	16 445	17 430	1	1	28
	HIDJILIDJE ERLE	6 537	6 928	1	1	13
	ISSIRE	3 531	3 743	0	0	10
	KIDJIMIRA	13 725	14 547	1	1	6
	KINANA	4 111	4 357	1	1	13
	MOURA	7 922	8 396	1	1	23
	MOURA KOUCHAGUINE (Camp)	12 452	13 198	1	1	18
	11	117 640	124 687	9	9	205

1.2 .9 Infrastructures hydrauliques et hydro agricoles

Le réseau hydrographique du canton est constitué des plusieurs Ouadis dont les plus importants sont : le Ouadi Mandjobok, Dalal Tyo, Karaye et Toumbang. Ces ouadis sont alimentés par les eaux de ruissellement provenant des collines rechargeant ainsi la nappe sur toute sa surface.

La faible profondeur de la nappe dans ces ouadis (5 m environ) permet le fonçage des puisards offrant ainsi aux villageois l'eau de boisson et des conditions de mise en valeur

agricoles pour le développement des cultures maraîchères. Par contre au sommet à côté des collines, la nappe est profonde ce qui fait de l'approvisionnement en eau une préoccupation pour la population surtout pendant la saison sèche.

Le canton est traversé par plusieurs bassins versants (Moyen chock, Mandjobok, Madamoune, Bas Mandjobok, Karaye, Tiyo et Toumbang) dans lesquels le PRODABO intervient.

Le canton compte (14) puits et (11) mares généralement alimentés par les eaux des pluies.

Les mares retiennent l'eau pour une durée de 2 à 3 mois après la saison des pluies, elles sont très importantes pour l'abreuvement des animaux surtout en saison sèche. Il existe aussi des forages en nombre limité (18) dont la plupart sont en pannes.

Tableau 5 : Infrastructures hydrauliques et hydro agricoles

N°	Nom du Village	Type des infrastructures	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement	
					Bon	Mauvais
1	Kidjimira	Puits Ouvert	GTZ	2001	x	
		Puits Ouvert	Commerçant	1997	x	
		PMH	UNICEF	2018		x
2	Djarat	Puits	GIZ	2001	x	
		Puits	Commerçant	2015	x	
3	Kourkouti Est	Puits	Communautaire	2014		x
4	Kourkouti Ouest	PMH				
5	Moustakhidé	PMH	Prodabo	2006	x	
6	Argoudi	PMH	AFD	2007	x	
7	Nargassil	PMH	Prodabo			x
8	Adona Nangale	PMH	prodabo			x
9	Ardiss	PMH	Tourqui	2020	x	
10	Hadjilidjé Doukour	Puit	Africain	1997		x
11	Goz Gagnagna Ouest	puits	Communautaire	2007		x
12	Wagaf	Château	HELP Tchad	2017	x	x
13	Siréf	Marre	Prodabo			
14	Hadjilidjé Erlé	Chateau	ISA	2016		X
15	Hadjilidjé Erlé	Puit	Africain	1992	x	
16	Amlayouna	Puit	Bienfaitaire			x
17	Tandou	PMH				x
		Puit	Africain			x
18	Arbouguine	PMH	Bienfetaire	2018	X	
19	Malakok	PMH		2017	X	
20	Ida Tine	Puit	Bienfetaire		X	
21	Dorene	Puit	Arabi saoudi		x	
22		PMH	Arachade	2017	x	
23		PMH	Africain	1988	x	
		Chateau	HELP Tchad	2017		

		PMH	Africair	2005		X
24	Sieb	Chateau	HELP Tchad	2018	X	
25	Aboukoundai	5 Puits	Communautaire	2018		x
		Marre	PRODABO	2007		
26	Fochi	PMH		2019	x	
27	Fochi	Puit				
28	Fadjalhalah	Seuil	PRODABO	2007	X	
29	Kndarang	Seuil	Atakhadoum/PAM	2020	x	

1.3. Infrastructures socio-économiques

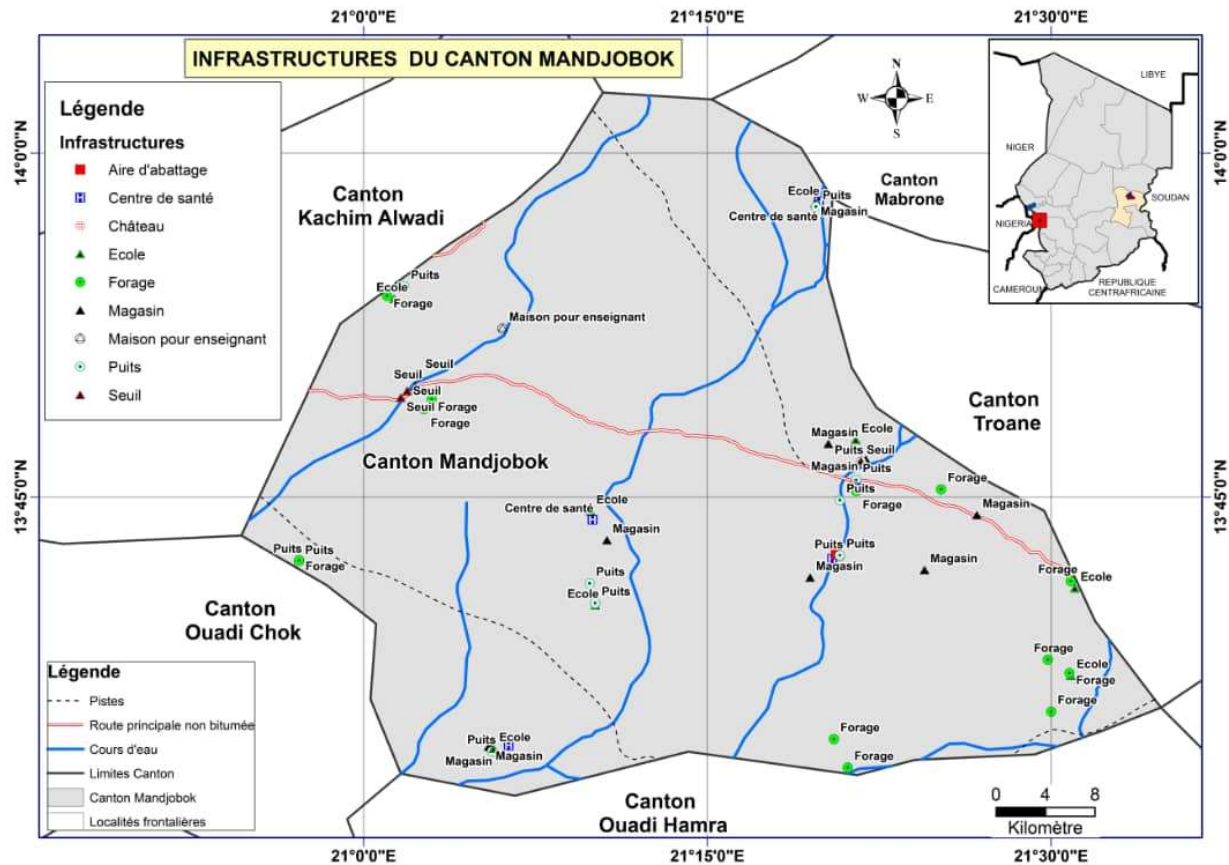
Le canton dispose vingt-trois (23) magasins de stockage construits en dur avec l'appui des partenaires tels que GIZ, le PMR/FED, le PRODABO, FLM, AFRICARE et UNHCR, les restes sont des magasins communautaires construits par la population elle-même. Ces ouvrages jouent un rôle très important en matière de sécurisation des produits agricoles. Il existe dans la localité des boutiques dans lesquelles sont vendus des divers produits manufacturés. On compte également des moulins privés qui permettent également à la population de s'approvisionner.

Tableau 6 : Infrastructures socioéconomiques du canton

N°	Nom du Village	Type des infrastructures	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de matériaux
					Bon	Mauvais	
1	Goundouguine	Magasin	PRODABO	2005	x		Dur
2	Djarad	Magasin	GIZ	2006	x		Dur
3	Kourdoufane Ouest	Magasin	PRODABO	2005	x		Dur
4	Damiré	Magasin	PRODABO	2007	x		Dur
5	Kinane	Magasin	Communautaire			x	Dur
6	Agourbo Chimelle	Magasin	FLM	2018	x		Dur
7	Mahrouk	Magasin	UNHCR	2018	x		Dur
8	Hadjilidjé Doukour	Magasin	SWISSAID	1992	x	x	
9	Kornoye	Magasin	Communautaire	2016		x	Dur
10	Mourra	Magasin	AFRICARE	1997	x	x	
11	Goz Gagnagna EST	Magasin	AFRICARE	1999	X	x	
12	Wagaf	Magasin	AFRICARE	2006	x	x	
13	Siref	Magasin	AFRICARE	2006	x	x	
14	Goz Hamra	Magasin	Groupement	1999	x	x	
15	Hadjar Tougoula	Magasin	PRODABO	2006	x		Dur
16	Fadjalhala	Magasin	PUI	2015	x		Dur
17	Dankouche	Magasin	FLM	2020	x		Dur

18	Idal Gara	Magasin	FLM	2020	x		Dur
19	Mandab	Magasin	GIZ	1995	x		Dur

Carte des infrastructures existantes



Les contraintes suivantes : (Pauvreté des sols, insuffisance des matériels agricole, insuffisance d'encadrement technique, attaques des parasites, et conflits agriculteurs/éleveurs)

1.3.1. Productions pluviales

Pratiquées par toute la population (femmes et les hommes), elle est caractérisée par une diversité des cultures : Le mil, le niébé, le sorgho, le maïs, l'oseille, la courge, le sésame, le gombo, l'arachide, etc. Parmi ces cultures, le mil, le sorgho et l'arachide les plus sont pratiqués. C'est une agriculture sur brûlis pratique sur des sols sableux et sablo limoneux sans amendement organique et avec des matériels traditionnels.

Le mil est principal aliment de base sa récolte à lieu en octobre, la production moyenne par famille pour une bonne campagne est estimée à 700 kg/ha et 300 à 400 Kg/ha pour une mauvaise campagne. Il est destiné pour l'autoconsommation (préparation de la boule ou galette).

1.3.2. Productions de contre saison :

Les cultures maraîchères ou de contre saison se font autour des ouadis sur les terrasses alluviales riches en eau et éléments nutritifs.

Les cultures pratiquées sont : l'ail, l'oignon, la patate douce, la tomate, la pomme de terre, le gombo, le melon, le piment etc.

La campagne de contre saison commence en octobre et s'achève en mai/juin avant la saison des pluies. L'arrosage est assuré par les eaux des puisards creusés les longs des Ouadis avec comme moyen d'exhaure le chadouf.

La production est en générale faible à cause du manque des matériels de production modernes et surtout à cause des ennemies des cultures.

Une grande partie des produits est vendu sur le marché d'Abéché et les marchés hebdomadaires du canton.

1.3 3. Productions fruitières :

Canton dispose de beaucoup des vergers individuels constituées des fruitiers suivants : manguiers, goyaviers citronniers et papayers. Ces jardins connaissent des problèmes d'érosion des berges et d'arrosages. L'arrosage se fait manuellement avec des matériels traditionnels. La production est souvent influencée par les criquets arboricoles qui détruisent les fleurs des fruitiers. La récoltés a lieu en avril/mai, les fruits sont transportés à dos d'ânes et vendus sur les marches d'Abéché et les marchés hebdomadaires du canton. Il n'existe pas de systèmes modernes de conservations et transformations de fruits

1.3.4 - Elevage

C'est la deuxième activité après l'agriculture il est de types extensif et concernent les gros et petits ruminants avec quelques asine et équins. On note également l'embouche qui est pratiquée par les hommes. Elle concerne surtout les moutons et procure des ressources financières non négligeables à ceux qui la pratiquent.

L'élevage de la volaille est aussi pratiqué surtout par les femmes et qui concerne les poules, pintades et pigeons.

Les animaux sont conduits vers les sommets des collines et sur les terres de jachère à la recherche du pâturage. Dans toutes les zones ont rencontré des espaces favorables à la pratique de l'élevage.

Le chiffre sur le cheptel est difficile à maîtriser à cause de la mobilité des éleveurs liée aux conditions climatiques et leurs refus à communiquer les chiffres réels, malgré tous cela la population a donné un chiffre approximatif de son cheptel qui est :

Les bovin se chiffres à 122 175 têtes ; les ovins 258 122 têtes ; le caprin 165 551 têtes ; les équins 18 815 têtes ; les Assins 39 925 têtes les camelins 948 têtes ; les volailles 400 129 têtes.

On note quelques contraintes liées à l'élevage qui sont les suivant :

⇒ L'insuffisance de pâturage en quantité et en qualité ;

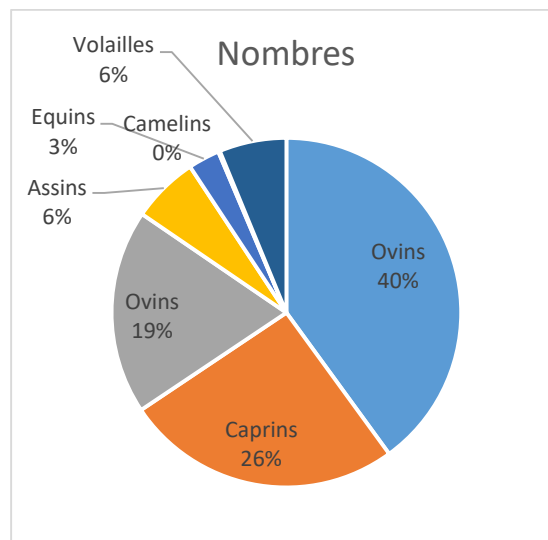
- ⇒ Restriction des aires de pâturages ;
- ⇒ L'insuffisance de points d'eaux pastoraux ;
- ⇒ L'insuffisance des produits vétérinaires.

Le canton dispose de deux parcs de vaccination et quelques couloirs de transhumants. Il existe un seul poste vétérinaire dans le canton. Les auxiliaires d'élevage sont rares, en cas de maladie la population utilise des produits d'origine douteux pour soigner ses animaux.

Tableau des données des animaux

Espèces	Nombres	%
Ovins	258128	40%
Caprins	165551	26%
Ovins	122175	19%
Assins	39925	6%
Equins	18815	3%
Camelins	948	0%
Volailles	40129	6%
	645 671	100

Le cheptel est constitué essentiellement des Ovins (40%), Caprins (26%), bovins (19%) à cela s'ajoute l'élevage des équidés qui reste important (9%) et le camelins qui sont presque en voie de disparition.



1.3.5- Commerce

Les activités commerciales sont diversifiées dans le canton qui compte quinze marchés hebdomadaires dont les plus importants sont : Hajlidjé Erlé, Agroubo, Mourra, Amleyouna,

Kornaye, Djarate, Manda, Kidjimira et Sieb. Ces marchés reçoivent trois à cinq véhicules hebdomadairement. Les échanges internes se limitent à la commercialisation du bétail, la volaille, le mil, le sorgho, le niébé l'arachide etc....

Les exportations sont basées sur la vente des produits agro- sylvo pastoraux tels que : les bétails sur pied, la volaille, produits maraîchers, le bois etc. Ces produits sont exportés vers le centre urbain (Abéché). Les produits importés sont ceux de première nécessité : riz, farine, sucre, habits, condiments, ... Les femmes s'adonnent aux petits commerces principalement la vente des produits maraîchers.

Les pistes Abéché- Adré, Abouguilegne- Hadjer Hadi sont atouts pour écouler les produits vers l'extérieur et importer les produits vers le canton.

Malgré ces atouts, le commerce est confronté à d'énormes difficultés qui sont entre autre :

L'intervention des intermédiaires communément appelé (Mandagna)

- Le manque de technique de conservation et de transformation des produits agricoles,
- Le manque d'aménagement des marchés ;

- L'absence du marché pour certains villages ;

Tableau 8 : Marchés hebdomadaires

N°	Marché hebdomadaire	Jour du marché	Marchandises d'importance	Observations
01	Moura	Dimanche	Denrée alimentaire, produits manufacturés et petits ruminants	
02	Hadjilidjé Doukour	Mercredi		
03	Kidjimira	Lundi		
04	Hadjilidjé Erelé	Samedi		
05	Agourbo	Lundi		
06	Djarat	Mercredi		
07	Djombo Sieb	Mardi		
08	Mandaba	Mercredi		
09	Amlayouna	Lundi et jeudi		
10	Fochi	Vendredi		
11	Moustakhidé	Mercredi		
12	Kinane	Lundi et jeudi		
13	Doreing	Lundi		
14	Toumtoumay (Kourkouti)	Dimanche		
15	Timan	Mercredi		
16	Gaga (Camps de réfugiés)	Quotidien		
17	Kouchaguine (Camps de réfugié)	Quotidien		

1.3.6 Artisanat

Les activités des artisans se résument en plusieurs points parmi lesquels : les vanneries, tanneries, poteries, maroquineries etc. Après la récolte des produits maraîchers (avril- mai), les femmes pratiquent la vannerie, poterie et quelques hommes et femmes s'occupent du tricotage des Seko. Ces activités procurent des revenus non négligeables à la population.

1.3.7- Autres activités

1.3.8. Cueillette

Cette activité est pratiquée en grande partie par les femmes et les enfants. Elle se limite entre autre à la cueillette des criquets pèlerins, des fruits comme : Zizyphus (nabague), de Balanites aegyptiaca (hadjlidje), d'Acacia senegal (samoukh), d'Acacia nilotica (garate), Diospyros mespiliformis (djokhane), Corchorus colitorus (ammouloukhié), Tamarindus indica (ardebé) etc... Elle est pratiquée dans tous les sous zones dans des endroits où on rencontre ces espèces

II Résultats du diagnostic actualisé et les projets prioritaires de développement

2.1 Analyse des résultats du diagnostic actualisé

Le diagnostic actualisé du canton est une opération préalable du processus ayant permis de faire l'état des lieux du territoire cantonal et pendant lequel il est mis en exergue les potentialités et les problèmes majeurs persistants auxquels fait face la population et d'envisager les pistes de solutions possibles. Le diagnostic et le bilan de la mise en œuvre du 1er PDL ont permis de dégager par domaine les problèmes majeurs. Ces derniers ont servi par la suite à l'identification des axes prioritaires de développement assortis de l'analyse des problèmes identifiés en vue de proposer des actions possibles à partir desquels découlent les projets réalistes et viables. Les résultats du diagnostic actualisé se présentent par domaine dans les tableaux ci-après :

2.2 2.2 Domaine agriculture et élevage

Situation de référence

L'agriculture et élevage sont les activités principales du canton. Mais elles sont soumises à une mauvaise exploitation entraînant une faible production. Les principaux problèmes identifiés dans ce domaine sont : la pauvreté des sols, la déforestation, l'assèchement des cours d'eaux en saison sèche ; une forte progression démographique sur les ressources naturelles, des difficultés d'abreuver les animaux en saison sèche et un mauvais état sanitaire des animaux.

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1- Baisse de la production agricole	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> - dégradation des terres agricoles ; - Erosion hydrique et éolienne ; - présence des ennemis des cultures ; - Faible encadrement techniques ; - Technique inadaptées ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement des sols ; - Insécurité alimentaires ; - dégradation des conditions de vies des populations ; - famine - 	<ul style="list-style-type: none"> - disponibilité des terres cultivables - Disponibilité des pierres, et de la matière organique ; - Existence des ouvrage de retenus d'eau ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des ouvrages hydro agricole ; - Augmentation de la production agricole ; - Renforcement des moyens de production ; - Formation des producteurs sur les techniques CES/DRS ; - Formation des producteurs sur les techniques de fertilisation des sols (fumure organique) ;

					-
2- Faible équipement en intrants et matériels agricoles	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> - Matériels et intrants chers et indisponibles - Absence de boutiques d'approvisionnement en intrants et matériels agricole à proximité des zones de production 	<ul style="list-style-type: none"> - Superficies cultivables limitées, - Travaux manuels difficiles - Faibles productions - Faibles rendements 	<ul style="list-style-type: none"> - disponibilité des terres cultivables - Présence des services techniques - - 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les producteurs en intrants et matériels agricoles ; - Formation des producteurs sur les techniques d'utilisation des matériels agricoles ; - Rendre disponible les équipements agricoles ;
3- Faible couverture zoo sanitaire des animaux	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement des postes vétérinaires ; - manque des produits vétérinaires ; - manque des parcs de vaccination ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - -morbidité des animaux - -famine 	<ul style="list-style-type: none"> - existence du cheptel ; - Présence de services techniques dans la zone ; - Présence des auxiliaires d'élevage ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration la couverture sanitaire des animaux ; - Formation et équipement des auxiliaires en kits vétérinaire ; - Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon ; - Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; - Renforcement de capacités des agropasteurs et éleveurs sur les techniques des traitements des animaux ; -
4- Difficultés d'abreuver les animaux	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> - -Insuffisance des mares et puits pastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> - -Déplacement des agropasteurs - -Conflits - -Mort d'hommes 	<ul style="list-style-type: none"> - -Disponibilités des animaux - -Existence des mares naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'accès à l'eau pour l'abreuvement du bétail par l'aménagement des points d'eau ; -

2.1.1. Axes prioritaires de développement

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif à moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1- Faible rendement	<ul style="list-style-type: none"> - Terres agricoles, - Outils agricoles traditionnels ; - Présences des matériaux de construction - Présences des structures de l'état (ANADER, Elevage) et des ONGS ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la production agricole à travers le renforcement des moyens de production et la diversification des cultures) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les producteurs en intrants et matériels agricoles ; - Former les producteurs sur les itinéraires techniques des cultures pluviales et maraichères ; - Former les producteurs sur les techniques CES/DRS et de fertilisation des sols ; - Construction des ouvrages hydroagricoles (seuils d'épandages) ; - Appuyer les producteurs dans la diversification des cultures ;
2- Faible couverture zoo sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un cheptel diversifié ; - Présence de services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la santé animale ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la couverture sanitaire des animaux ; - Formation et équipement des auxiliaires d'élevage en kit vétérinaire
3-Difficultés d'abreuver les animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilités des animaux - Existence de quelques mares naturelles - Existence de sites d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'accès à l'eau pour l'abreuvement du bétail ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer l'aménagement des point d'eau (mare, puits pastoraux etc..) pour l'abreuvement du bétail ;

2.1.3 Domaine environnement et GRN

Situation de référence

Les ressources naturelles du canton en dégradation progressive. On note entre autre :

La disparition de certaines espèces animales sauvages ;

La déforestation causée par la coupe abusive des bois due à certaines pratiques culturelles et à la démographie galopante du canton caractérisée par l'appauvrissement des sols et des phénomènes d'érosion.

2.1.4 Résultats du diagnostic : environnement et GRN

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Dégradation des ressources sols, végétales et fauniques	Canton	<ul style="list-style-type: none"> - Erosion hydrique et éolienne - Rareté des pluies ; - Coupe abusive des arbres ; - Feux de brousse - Méconnaissance de la loi N°14/PR/2008 ; - Surpâturage ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Désertification - Sècheresse - Baisse de la production agricole - Disparition de la flore et la faune sauvage ; - Appauvrissement des sols ; - Changement climatique - Destruction des zones de pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des Ouadis ; - Présence de service de l'environnement et ONG ; - Présence des ONG - 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur la protection des ressources naturelles ; - Lutter contre le coup abusif des arbres ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement - Formation sur les techniques de production et plantations des arbres ; - Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols CES/DRS ; - Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés ; - Appuyer la construction des foyers améliorés dans les ménages ;

2.1.5 Axes prioritaires de développement

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif à moyen terme (idée d'ici à 4ans)
Dégradation des ressources naturelles : sols, végétales et fauniques	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des Ouadis - Existence des Groupements ; - Service techniques, - programmes et projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la protection de l'environnement en menant des actions Protection et gestion rationnelle des ressources naturelles ; - L'aménagement des ouadis ; - Reboisement et la protection. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur les enjeux du changement climatique ; - Construire des seuils d'épandage, des cordons pierreux, digues et diguettes etc. - Elaborer des conventions de gestion des ressources naturelles ; - Former les producteurs sur les techniques de production et plantation des arbres ; - Assister la régénération naturelle ;; - Produire et planter des arbres fruitiers et forestiers ;.

2.1.6 Domaine santé et assainissement

Situation de référence

Le système sanitaire du canton est moins développé. Le nombre très limité des points d'eau potables. Les habitants de certains villages ont un accès limité aux services des soins de santé à cause de l'enclavement des villages surtout en saison des pluies. Il se pose dans ce cas aussi la difficulté d'évacuer les patients en cas d'urgence. La persistance des maladies diarrhéiques causées pour la plupart des cas par la consommation de l'eau sale et le paludisme font augmenter le taux de mortalité surtout chez les plus jeunes.

Le canton fait face aussi à la malnutrition surtout chez les enfants qui à cause de cette faiblesse sont exposés aux maladies.

2.1.7 Santé, eau et Assainissement

2.1.8 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible couverture sanitaire	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de centres de santé - Difficultés d'évacuer les malades vers les centres de santé ; - méconnaissances et non-respect des règles d'hygiène ; - Traitement tardif ; - Faible fréquentation des centres de santé ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mortalité maternelle et infantile ; - Persistance des maladies chroniques ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres des Populations importantes - Volonté de la population - présence de centre de santé dans certains villages - présence du COSAN/COGES ; - Projets et programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la couverture sanitaire par la construction des centres de santé, - Renforcer les centres de santé en personnel soignant ; - Sensibilisation de la population sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; - la formation sur le traitement des eaux - Fonçage des forages etc. - Former le COSAN et COGES dans leurs rôles et tâches
Insuffisance de latrines familiales	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Défécation à l'air libre - ignorance - -pesanteurs socioculturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - -Maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de bras valide 	<ul style="list-style-type: none"> - Former le comité de gestion - Sensibiliser la population à réaliser de latrines familiales
Mortalité maternelle et infantile	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Manque des accoucheuses formées ; - Eloignement des centres de santé ; - Faible fréquentation des femmes pour la CPN ; - Insuffisance des infirmiers ; - Absence des visites prénatales ; - Le non pratique de la vaccination ; - Malnutrition chez les enfants ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Souffrance - Diminution de la population ; - Enfants malades parfois paralysés 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des accoucheuses traditionnelles - Existence des projets et programmes - Présence de l'UNICEF - Existence de centre de santé ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions d'accouchement - Formation des matrones - Affectation des sages-femmes - Sensibiliser les femmes à faire les consultations pré natales (CPN) ; - Faciliter l'évacuation des malades vers les centres de santé ; - Améliorer le programmes de lutte contre la malnutrition par a prise en charge des enfants malnutris ;
Difficulté de s'approvisionner en eau potable	Villages	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des points d'eau ; - Faible capacité de creuser des puits, présence du socle 	Maladies hydriques (diarrhée, dysenterie etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une nappe phréatique peu profonde. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des points d'eau potable (Forages, mini-châteaux etc....)

2.1.9 Axes prioritaires de développement

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
Faible couverture sanitaire	Existence des centres de santé ; Volonté de la population Existence des COSAN/COGES ; Comité de santé	Amélioration de la couverture sanitaire en assurant l'accès au soin de santé primaire ;	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des nouveaux centres de santé ; - Appuyer les centre de santé en équipement et médicaments ; - Renforcer les centres de santé en personnel qualifié - Former les membres du COSAN et COGES dans leurs rôles et tâches. Etc.
Mortalité maternelle et infantile	Existence des accoucheuses traditionnelles ; Poste de santé.	Amélioration des conditions d'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> - Affecter des sages-femmes - former des matrones dans les centres de santé - Renforcer les capacités des accoucheuses traditionnelles à travers la formation des matrones ; - Sensibiliser les femmes enceintes à faire la CPN ; - Faire vacciner les enfants de 0 à 5 ans
Difficulté de s'approvisionner en eau potable	Existence de la nappe souterraine	Aménagement des points d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des forages et des puits - Traiter l'eau avant consommation - Former les comités de gestion et entretien des points d'eau (forage);
Insuffisance de latrines familiales	Disponibilité de bras valide	Améliorer les conditions d'hygiènes et assainissement	Sensibiliser la population sur la pratique d'hygene et assainissement Construire des latrines familiales

2.2. *Domaine éducation et alphabétisation fonctionnelle*

Situation de référence

Le canton Mandjobock compte 18 écoles primaires, 1collèges, aucun Lycée .Ces établissements ne disposent pas d'infrastructures adéquates et d'enseignants qualifiés pouvant assurer une meilleure éducation des enfants. Cette situation fait augmenter le taux d'analphabétisme qui constituait déjà un problème pour le canton.

2.2.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Fragilité des écoles construite en pailles et mauvais fonctionnement des écoles	Dans presque tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoles souvent détruites avant la fin de l'année scolaire ; - Insuffisance des enseignants ; - Insuffisance des infrastructures scolaires - Faible équipement en matériels didactiques ; Faible volonté des enseignants de servir en brousse ; Manque des matérielles didactiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> - perturbation des activités scolaires ; - baisse de niveau des élèves ; - Démotivation des enseignants - Abandon de l'école par les élèves. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Existences des écoles ; - Existences des APE ; - Des services techniques, des projets et programmes. - Existence de nombre important des enfants en âges scolaires - Existence des matériaux locaux de construction 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des bâtiments de salle de classe avec des matériaux adéquats et durables ; - Formation des APE ; - Appui en matérielles didactiques aux écoles. - Affectation des enseignants qualifiés et motivés
Faible taux de scolarisation des enfants	Canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures ; - Faible volonté des parents à scolariser leurs enfants, - Faible dynamisme des APE ; - - 	<ul style="list-style-type: none"> - Délinquance ; - Analphabétisme ; - Sous-développement ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existences des APE ; - Existences de l'Inspection de l'éducation ; - Existences des CDA ; - Existences des projets et programmes ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer et dynamiser les APE ; - Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école en particulier les filles ;
Migration et immigration des jeunes ? (exode rural des jeunes)	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des activités économiques rentable, - Recherche d'une vie décente ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon des femmes ; - délinquance ; - - 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de délégation microcrédit (FONAJE) ; - Présence des jeunes ; - Existence des terres cultivables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Octroi des microcrédits ; - formation des jeunes sur le montage des projets, - Encourager les AGR ;
Difficulté de pratiquer les activités culturelles et sportives ;	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> - Opposition des vieux à travers la religion, - Manque des activités culturelles et sportives ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Disparition des cultures traditionnelles ; - Innovation des cultures occidentales 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des vieux ; - Existence de la délégation de la culture jeunesse et sport ; - volonté des jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les vieux sur l'intérêt de la culture et le sport ; - appuyer les jeunes dans le domaine culturel et sportif ;

2.2.2. Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Fragilité des écoles construite en pailles et mauvais fonctionnement des écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Existences des écoles ; - Existences des APE ; - Des services techniques, projets et programmes. - Existence de nombre important des enfants en âges scolaires - Existence des matériaux locaux de construction ; - Existences des CDA ; - Existence d'un nombre important des enfants en âges scolaires - 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'éducation des jeunes tout en facilitant l'accès à un enseignement de qualité ; 	<ul style="list-style-type: none"> - -Construction des bâtiments et salles de classe avec des matérielles adéquats et durable ; - -Formation des membres des APE ; - Affectation des enseignants qualifiés ; - Appui et équipement des écoles en matérielles didactiques ; - Faire le plaidoyer auprès de l'inspection pour le suivi des enseignants affecté ; -
Faible taux de scolarisation des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Existences des APE ; - Existences de l'Inspection de l'éducation ; - Existences des CDA ; - Existences des projets et programmes ; 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer et dynamiser les APE ; - Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école en particulier les filles ;
2-Migration et immigration des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de délégation microcrédit (FONAJE) ; - Présence des jeunes ; - Existence des terres cultivables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le chômage des jeunes, stopper la migration et l'immigration 	<ul style="list-style-type: none"> - Octroi des microcrédits aux jeunes ; - formation des jeunes sur le montage des projets ;
Difficulté de pratiquer les activités culturelles et sportives ;	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des vieux ; - Existence de la délégation du ministère de la culture jeunesse et sport ; - volonté des jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> - Initier la pratique de sport et valoriser la culture traditionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les vieux sur l'intérêt de la culture et le sport ; appuyer les jeunes sur le domaine de culture et sport

2.2.3. Domaine affaire sociale et genre

Situation de référence

Le domaine affaire sociale et genre est caractérisé ; le faible appui aux personnes vulnérables et une très faible représentativité des femmes aux activités des développements.

2.2.4. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Très faible soutien aux personnes vulnérables	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible pouvoir d'achat ; - Insuffisance des moyens ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité ; - Surcharge des femmes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de la délégation de l'action sociale ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la résilience des ménages vulnérables - Appuyer les vulnérables en microcrédits ;
Faible représentativité de la femme aux activités de développement	Agourbo, Dalal, Tabartic Hadjilidjé Erlé, Moura, Amlayouna, Wagaf, Siref, Atachané	<ul style="list-style-type: none"> - Faible implication de femmes dans les activités de développement ; - manque de volonté des hommes, - Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Souffrance des femmes ; - Sous-développement ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des structures traditionnelles ; - Présence des op, - Présence de la délégation de l'action sociale ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les hommes et le leader à intégrer les femmes dans les activités de développement, appuyer les femmes à s'organiser et soutenir leurs organisations

2.2.5. Axes prioritaires de développement

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
Très faible soutien aux personnes vulnérables	- ONG, Etat et ADC	- Renforcer la capacité de résilience des personnes vulnérables	- Initiation des AGR en faveur des personnes vulnérables (30) ; - Appui au vulnérables pendant la période des soudures
Faible représentativité de la femme aux activités de développement	- ONG, Etat et ADC - Existence des organisations féminines	- Appui à l'autonomisation de la femme ;	- Renforcement de capacité des groupements féminins - Sensibilisation des autorités pour l'autonomisation des femmes

2.2.6. Domaine économie

Situation de référence

L'économie du canton est dominée par le secteur primaire à savoir l'agriculture et l'élevage et une faible partie des produits issus de l'artisanat, de la cueillette et du petit commerce. La commercialisation fait cruellement défaut et oblige dans la plupart des cas les populations à écouler leurs produits à bas prix aussitôt après les récoltes. Les pistes de desserte vers les marchés sont en très mauvais états d'autres quasiment inexistantes limitent l'écoulement des produits et fait augmenter les coûts des transports. A cela s'ajoute le faible pouvoir d'achat des populations.

2.2.7. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Détérioration des produits agricoles	Kidjimira, djombo, Godonkine	- Manque de magasins Prix de transport élevé - Présence des insectes Pistes non aménagées	- Vente de produits à bas prix - Ecoulement difficile des produits	- Présence de marchés hebdomadaires - Présence des outis	- Construire des magasins de stockage moderne ; - Initier l'utilisation des produits répulsifs locaux dans la conservation des récoltes

					- Former les producteurs dans les techniques de stockage etc.
Insuffisance d'appui aux Activités génératrices de revenu (AGR)		- Absence des institutions des microcrédits	- Cout élevé du transport	- Présence d'une piste (abéché-agourbo)	- Appui aux organisations des jeunes en microcrédits
Difficulté d'écoulement des produits agricoles	Agourbo, Dalal, Tabartic	- Insuffisance des infrastructures routières - Manque des magasins des stockages	- Détérioration des produits agricoles ;	- Disponibilité d'un marché hebdomadaire	- Aménager les pistes
Faible rendement	Hadjilidjé Erlé, Moura, Amlayouna, Wagaf, Siref, Atchané	- Mauvaise gestion des produits des récoltes ; -	- Baisse du prix	- Présence des jardins pour la culture maraichère	- Appuyer les producteurs en microcrédits pour les activités en AGR

2.2.8. Axes prioritaires de développement

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif à moyen terme (idée d'ici à 4 ans)
Destruction des produits des récoltes par les incendies et les insectes	- Disponibilité des matériaux de construction ; - Projets et programmes -	- Améliorer les conditions de stockage des produits	- Construire des magasins communautaire de stockage ; - Initier l'utilisation des produits répulsifs locaux dans la conservation des récoltes - Former les producteurs dans les techniques de stockage etc.
Insuffisance d'appui aux Activités génératrices de revenu (AGR)	- Existence des OP - Présence du service de microcrédit - Existence des commerçants grossistes	- Renforcer le pouvoir d'achat de la population à travers les AGR	- Créer les activités génératrices de revenu - Créer des caisses d'épargne et des crédits - Inciter à la pratique des tontines etc.

2.2.9. Gouvernance-Paix-Sécurité

La gouvernance –paix et sécurité ces secteur sont très sensible pour le vivre ensemble et la gestion, des organes de la société pour le développement du canton

2.3. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Conflit agriculteur - éleveur	Kidjimira, Djombo, Armagan Koutoul, weré, Kalignane, Hadjélidjé doukour Agourbo, Dalal, Tabartic	- Rétrécissement des couloirs	- Bataille, mort d'homme	- Autorité locale	- Concertation, règlement pacifique des conflits et respect des couloirs
Conflit agriculteur - agriculteur	Canton	- Attribution d'un espace à plusieurs personnes ; - occupation anarchique des espaces cultivable	- Batail, mort d'homme	- Autorité locale	- Concertation, règlement pacifique des conflits et respect des couloirs
Difficulté de gérer les groupements et associations de développement	Tout le canton	- Mauvais gestion de la caisse, monopole de pouvoir,	- inefficacité des groupements et association	- Présence des groupements et association, présence des projets et programmes. - L'ANADER	- Formation et encadrer les groupements et associations
Le désaccord de la population sur la gestion de conflit	Kidjimira, Djombo, Armagan Koutoul, weré, Kalignane, Hadjélidjé doukour Agourbo, Dalal, Tabartic	- Manque de confiance, l'affinité, la corruption et non transparence	- La haine familiale, la persistance des conflits ; la batail ranger	- Présence des autorités locales	- La gestion transparente des conflits. La formation et encadrement des autorités sur le jugement des conflits

2.3.1. Les axes prioritaires de développement

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
1-Conflit agriculteur - éleveur	- Autorité locale	- Concertation, règlement pacifique des conflits et respect des couloirs	- Concertation, règlement pacifique des conflits et respect des couloirs
2-Conflit agriculteur - agriculteur	- Autorité locale	- Concertation, règlement pacifique des conflits et respect des limites des champs	- Gestion rigoureuse et transparente des conflits
3-Difficulté de gérer les groupements et associations de développement	- Présence des groupements et association, présence des projets et programmes.	- Rendre efficaces les groupements et associations	- Formation et encadrer les groupements et associations

VIII-SOMMAIRES DES GRANGS AXES DES DEVELOPPEMENTS DES DIFFERENTS DOMAINE

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires des développements
1. Agriculture-Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de la production agricole ○ Faible équipement en intrants et matériels agricoles ○ Faible couverture zoo sanitaire des animaux ○ Difficultés d'abreuver les animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la production agricole à travers le renforcement des moyens de production et la diversification des cultures) ; ○ Amélioration de la santé animale ; ○ Amélioration de l'accès à l'eau pour l'abreuvement du bétail ;
2. Environnement et Gestion des Ressources Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dégradation des ressources naturelles : sols, végétales et fauniques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Contribuer à la protection de l'environnement en menant des actions Protection et gestion rationnelle des ressources naturelles ○ L'aménagement des ouadis ; ○ Reboisement et la protection
3. Education, jeunesse, culturel et sport	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fragilité des écoles construite en pailles et mauvais fonctionnement des écoles ○ Faible taux de scolarisation des enfants ○ Migration et immigration des jeunes ○ Difficulté de pratiquer les activités culturelles et sportives ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer l'éducation des jeunes tout en facilitant l'accès à un enseignement de qualité ;
4. Santé, eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible couverture sanitaire ○ Mortalité maternelle et infantile ○ Difficulté de s'approvisionner en eau potable ○ Insuffisance de latrines familiales 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la couverture sanitaire en assurant l'accès au soin de santé primaire ; ○ Amélioration des conditions d'accouchement ○ Aménagement des points d'eau potable ○ Améliorer les conditions d'hygiène et assainissement
5. Economie	<ul style="list-style-type: none"> ○ Destruction des produits des récoltes par les incendies et les insectes ○ Insuffisance d'appui aux Activités génératrices de revenu (AGR) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer les conditions de stockage des produits ○ Renforcer le pouvoir d'achat de la population à travers les AGR
6. Action sociale et genre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Très faible soutien aux personnes vulnérables ○ Faible représentativité de la femme aux activités de développement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer la capacité de résilience des personnes vulnérables ○ Appui à l'autonomisation de la femme ;
7. Gouvernance-paix et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ○ Conflit agriculteur - éleveur ○ Conflit agriculteur - agriculteur ○ Difficulté de gérer les groupements et associations de développement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Concertation, règlement pacifique des conflits et respect des couloirs ○ Concertation, règlement pacifique des conflits et respect des limites des champs ○ Rendre efficaces les groupements et associations

IV. Projets prioritaires pour le développement

Lors de l'atelier de priorisation des projets, la population a retenu un certain nombre de projets à réaliser pendant la première année du plan. Ce choix tient compte notamment des capacités financières et organisationnelles des porteurs ainsi que du caractère urgent du projet vu les difficultés sociales que cette population traverse.

Les autres projets feront l'objet d'une planification au début de chaque année après l'évaluation de la mise en œuvre des projets de la première année lors d'un atelier organisé à cet effet. Les projets retenus sont planifiés par domaine et par ordre de priorité dans les tableaux qui suivent :

4.1 Domaine : Agriculture et élevage

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début Probable
1. Formation de 400 producteurs en techniques culturales améliorées	Canton	Groupements, ADC et OSC	2 000 000 Fcfa	200 000 Fcfa	2022
2. Appui aux producteurs avec 250 houes occidentales pour le laboure	Canton	Groupements, ADC et OSC	7 500 000 Fcfa	750 000 Fcfa	2022
3. Construction de 24 puits Maraîchères	Trois(3) à Ouadi chock, deux(2) à Labado, deux(2) à Dalal, deux(2) à Biteha, trios(3) à Sabar, Tounbak, Tiyo, Alayane, Chafok	Groupements, ADC et OSC	48 000 0000 Fcfa	4 800 000 Fcfa	2023
4. Construction de 5 parcs de vaccination	Wéré, Ardebé woloki, Talhaye, Moura, Maharouk	Groupements, ADC et OSC	15 000 000 Fcfa	1 500 000 Fcfa	2022
5. Sur creusage de 8 marres	Bougerger, Ardebé woloki, Chafoque, Kiri, Kandarangne, Hilé bechir, Kidjimira	Groupements, ADC et OSC	40 000 000 Fcfa	4 000 000 Fcfa	2022
6. Formation et recyclage des auxiliaires d'élevage	Canton	Groupements, ADC et OSC	2 000 000 Fcfa	200 000 Fcfa	2022

7. Construction de 2 aires d'abattages	Amlayouna, Moura	Groupements, ADC et OSC	15 000 000	1 500 000	2023
8- Appui à la création des structures de gestion des ouvrages	Tout le canton	Groupements, ADC et OSC	2 000 000 Fcfa	200 000 Fcfa	2022
9- Aménagement de 200 ha des terres agricoles	Talhayé (Rikcha), Goz Hamra (Kaoune), Hadjélidjé Erlé (Antalfok) et Goz (Ouadi Chock)	Groupements, ADC et OSC	20 000 000 Fcfa	2 000 000 Fcfa	2022
10- Construction de 20 seuils dépendages	Ouadi-Atokoumbong (Kounou), Ouadi chock (Mandaba, Darassalam)	Groupements, GGO, ADC et OSC	150 000 000 Fcfa	15 000 000 Fcfa	2022
11- Réhabilitation des seuils d'épandage dégradés	Site de Kaoune (Kandarang)	Groupements, GGO, ADC et OSC	10 000 000 Fcfa	1 000 000 Fcfa	2022
12- Aménagement de 5 000 ML des terres par les cordons pierreux	Site de Kounou	Groupements, GGO, ADC et OSC	25 000 000 Fcfa	2 500 000 Fcfa	2023
13- Formation des producteurs pilotes en technique de fertilisation des sols (compost, MO)	Ouadi Chock (Darassalam)	Groupements, ADC et OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2022
14- Formation des producteurs pilote en technique de rotation des semences et cultures associée etc...	Canton	Groupements, ADC et OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2022
Total			316 500 000 Fcfa	31 650 000 Fcfa	

Domaine : Environnement, Gestion des ressources naturelles,

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui à l'élaboration de 3 conventions locales de gestion des Ressources Naturelles	Kourkouti, Moura et Kibdé	Groupements, ADC et OSC	15 000 000 Fcfa	750 000 Fcfa	2023
2. Organisation des 6 séances par an de sensibilisations sur la protection de l'environnement, vulgarisation de la loi 14 et sur les effets des feux des brousses	Canton	Groupements, ADC et OSC	1 800 000 Fcfa	90 000 Fcfa	2022
3. Organisation de 5 séances par an de sensibilisation de lutte contre le braconnage	Tout le canton	Groupements, ADC et OSC	1 800 000 Fcfa	90 000 Fcfa	2022
4. Production de 12 000 plants des arbres fruitiers et forestiers et plantation	Messar, Hadjlidjé erlé, Djarad, Talhayé	Groupements, ADC et OSC	24 000 000 Fcfa	1 200 000 Fcfa	2023
5. Formation de 60 femmes sur la construction des foyers améliorés	Canton	Groupements, ADC et OSC	500 000 Fcfa	25 000 Fcfa	2022
6. Formation de 120 personnes sur les techniques de production des plants (pépiniéristes)	Messar, Hadjlidjé erlé, Djarad, Talhayé Atitallah et Ardiss,	Groupements, ADC et OSC	2 500 000 Fcfa	125 000 Fcfa	2023
Total			41 800 000 Fcfa	2 090 000 Fcfa	

Domaine : Santé, Eau, Assainissement,

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction de 5 centres de santé et équipé avec une AEP	Talhayé, Agourbo, Darassalam, Djombo-siebé, weré,	ADC, COGES, COSAN	75 000 000 Fcfa	7 500 000 Fcfa	2024
2. Création d'un district sanitaire	Amlayouna	ADC, COGES, COSAN	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2023
3. créations des centres des santés	Moustakhidé et Adona	ADC, COGES, COSAN	300 000 Fcfa	30 000 Fcfa	2023
4. Formation de 60 matrones	Canton	ADC, COGES, COSAN et OSC	500 000 Fcfa	50 000 Fcfa	2023
5. Plaidoyers pour les recrutements des sages-femmes dans le centre de santé	Tout le canton	ADC, COGES, COSAN et OSC	500 000 Fcfa	50 000 Fcfa	2022
6. Fonçage de 21 Pompe a Motricité Humaine (PMH) pour l'approvisionnement en eau potable de la population des villages	Adona2, Fochie, Siref, Goz hamra, Malakoka, Rahad djimezaye, Matabano, Midessis, Kourdoufane, Adona1, Arbouguine, Agourbo, kalignan chane, Gnemar, Kourkoutie, Goz gagnga Est, Goz gagnga Ouest, N'agrlak, Goudiguine et Issiré	ADC, OSC, CGPE et AUE	63 000 000 Fcfa	6 300 000 Fcfa	2022
7. Organisation des séances de sensibilisation des femmes enceintes pour la CPN et l'accouchement au centre de santé	Canton	ADC, COGES, COSAN	2 000 000 Fcfa	200 000 Fcfa	2022
8. Organisation des séances de sensibilisation de la population à vacciner leurs enfants contre la rougeole, la tuberculose et la varicelle	Canton	ADC, COGES, COSAN	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2022
9. Formation des comités de gestion des centres des santés	Canton	ADC, COGES, COSAN et OSC	10 500 000 Fcfa	1 100 000 Fcfa	2022
10- Organisation des séances de sensibilisation de la population pour la réalisation des latrines familiales et sur les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement	Canton	ADC, Comité d'assainissement et OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2022
Tableau			152 500 000 Fcfa	15 250 000 Fcfa	

Domaine : Education, Jeunesse, Culture et Sport

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité	Début probable
1. Organisation des séances de sensibilisation des parents d'élèves pour la scolarisation des filles	Canton	APE ADC, OSC	800 000 Fcfa	80 000 Fcfa	2022
2. Formation de 100 jeunes sur la couture, menuiserie et maçonnerie	Canton	APE ADC, OSC	5 000 000 Fcfa	500 000 Fcfa	2022
3. Construction et équipements de 10 écoles	Kourkouti ouest, Talhayé, Goz hamra, Messar, Riyad, Angoulo, Wéré, Waguif et Issiré	APE ADC, OSC	150 000 000 Fcfa	15 000 000 Fcfa	2022
4. Formation de 20 APE sur leurs rôles et tâches	Canton	APE ADC, OSC	500 000 Fcfa	50 000 Fcfa	2022
5. Dotation des écoles en équipements et matériels didactiques	Canton	APE ADC, OSC	20 000 000 Fcfa	2 000 000 Fcfa	2022
6. Aménagement de terrain de sport	Amlayouna	APE ADC, OSC	500 000 Fcfa	50 000 Fcfa	2022
7. Equipement des écoles avec des PMH d'eau potable	Canton	APE ADC, OSC	30 000 000 Fcfa	3 000 000 Fcfa	2023
8. Création des écoles communautaires		APE ADC, OSC	1 000 000 Fcfa	100 000 Fcfa	2022
			212 300 000 Fcfa	20 780 000 Fcfa	

Domaine : Economie

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité	Début probable
1. Construction de 10 magasins des stockages	Djombo siebé, Kinane, Amleyona, Kipdé, Darassalam, Moulabat, Kadjabouguine, Attitallah, Adona, Waguif	ADC, Groupement, OSC et CGM	100 000 000 Fcfa	10 000 000 Fcfa	2023
2. Aménagement de 4 pistes inter villages	Maisser-Djombo Amleyouna- Agourbo ; Kandarang-Wéré-Kidjimira ; Koborong-Talhayé-Kibdé	ADC, Groupement OSC	30 000 000 Fcfa	3 000 000 Fcfa	2023
3. Appui à 35 groupements mixtes sur les activités génératrices de revenu (AGR),	Canton	ADC, Groupement OSC	35 000 000 Fcfa	3 500 000 Fcfa	2022
4. Plaidoyer pour l'implantation des antennes téléphonique	Wéré, Ardébé Woloki et Djombo et Armagnane	ADC, Groupement OSC	500 000 Fcfa	50 000 Fcfa	2022
Total			166 000 000 Fcfa	16 000 000 Fcfa	

Domaine : Action sociale et genre

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui aux ménages vulnérables avec des projets des résiliences	Canton	ADC, Groupement OSC	30 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA	2022
2. Organisation des séances de sensibiliser les communautés a associés les femmes sur les activités de développement	Canton	ADC, Groupement OSC	1 000 000 FCFA	100 000 FCFA	2022
3. Appuyer les femmes en AGR et dans leurs réflexions et projets	Canton	ADC, Groupement OSC	20 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA	2023
			51 000 000 FCFA	5 100 000 FCFA	

Domaine : Gouvernance, paix et sécurité

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation des séances de sensibilisation de la population sur la culture de citoyenneté et des vivre ensemble	Canton	ADC, Groupement OSC	2 000 000 Fcfa	200 000 Fcfa	2022
2. Appui à la Gestion rigoureuse et transparente des conflits	Canton	ADC, Groupement OSC	10 000 000 Fcfa	1 000 000 Fcfa	2022
3. Appui aux initiatives locales des actions de développements des OSC (groupements et associations)	Canton	ADC, Groupement OSC	3 000 000Fcfa	300 000 Fcfa	2022
			15 000 000 Fcfa	1 500 000 Fcfa	

Tableau 9 : Récapitulatif du budget global estimatif du PDL

N°	Domaine	Budget	Contribution
01	Agriculture-Elevage	316 500 0000 Fcfa	31 650 000 Fcfa
02	Santé, Eau et Assainissement	152 500 000 Fcfa	15 250 000 Fcfa
03	Education, Jeunesse, Culture et Sport	212 300 000 Fcfa	20 780 000 Fcfa
04	Environnement et gestion des ressources	41 800 000 Fcfa	2 090 000 Fcfa
05	Economie	166 000 000 Fcfa	16 000 000 Fcfa
06	Action sociale et genre	51 000 000 FCFA	5 100 000 FCFA
07	Gouvernance	15 000 000 Fcfa	1 500 000 Fcfa
	TOTAL	955 100 000 Fcfa	92 370 000 Fcfa

Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- L'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ Rôles et responsabilité des principaux acteurs :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ **Stratégie de pilotage et de suivi du programme**

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;

- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ **Stratégie de suivi**

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontres périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ **Diffusion du Plan de Développement Local**

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

CONCLUSION

L'élaboration du Plan de développement local a été un exercice, à la fois difficile et passionnant.

Par ailleurs, l'identification des priorités et surtout leur hiérarchisation n'ont pas été possibles sans de longues et parfois houleuses discussions et négociations. Cependant l'esprit de consensus a toujours guidé les acteurs du développement et a permis de dégager des priorités qui tiennent compte de l'intérêt général de la population. C'est ainsi qu'une vision a pu être dégagée, des objectifs fixés et des programmes et projets élaborés, pour atteindre ces objectifs.

Le présent PDL qui prend compte tout le processus n'a pas la prétention d'être l'expression parfaite de la situation actuelle du Canton et de la programmation de son développement. Il est tout de même le résultat des observations, analyses, discussions et négociations des parties prenantes au processus. Son actualisation permettra de corriger les failles précédentes et constitue à partir de maintenant la priorité. Pour ce faire, tous les acteurs de développement du Canton doivent s'engager dans le processus de mobilisation des ressources pour une mise en œuvre efficiente du Plan. C'est à ce seul prix que la vision projetée à l'horizon 2030 sera une réalité, pour le bien-être de la population.

LES ANNEXES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE LACEMENT DU PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PDL

L'an deux mille vingt et le seize avril a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Moura, canton **Mondjobok**, sous-préfecture de Amleyouna, département de Ouara, province du Ouadda, regroupant le sous-préfet d'Abéché rural, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations, les personnes ressources. Ont pris part à cette assise 34 personnes dont 03 femmes.

Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ Information et sensibilisation sur le processus d'actualisation du PDL ;
- ✓ Evaluation de l'ancien PDL ;
- ✓ Structuration de l'ADC ;
- ✓ Identification et mise en place des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL
- ✓ Constitution des grappes des villages et fixation des dates des assemblées générales des grappes des villages.

D'abord le représentant du chef de canton a dans son mot d'introduction exprimé sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuite le représentant du coordinateur du BCI a fait un bref rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local.

Puis le sous-préfet d'Abéché rural a tout d'abord félicité le **BCI et le programme sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN 11^{ème} FED)** pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter que le processus d'actualisation du PDL aboutisse à un bon plan de développement qui prend en compte les besoins et priorités de la population.

Les points abordés ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 10 h 20 l'assemblée a pris fin à 15 h 50mn

Fait à Moura, le 16/04/2020

L'Assemblée Générale

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de structuration de l'ADC

L'an deux mille vingt et le douze juillet, s'est tenu au village **Moura**, canton **Mandjobock**, dans la Sous-préfecture de Amlayouna, une Assemblée Générale constitutive regroupant toutes les communautés dont le chef de canton, les chefs des villages, les représentants des associations villageoises, les khalifats, les imam, les agents des services de l'Etat membre du CDA du Département de Ouara et l'équipe du projet PASAP/BCI ont participé à l'AG pour l'actualisation du plan de développement local du dit canton. Y ont pris part à l'Assemblée Générale, 95 personnes dont 93 hommes et 2 femmes.

L'objet de l'Assemblée Générale est :

- ♦ Priorisation des projets issu des reformulations des idées des projets par les commissions thématiques ;
- ♦ Structuration du bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).

Après la lecture des critères des choix des membres du bureau par le modérateur, un large débat et une auto-évaluation des activités de l'ancien bureau qui est composé de treize membres a été fait. Les participants à l'unanimité ont remanié le bureau exécutif. Le nombre des membres reste le même mais, il a eu des changements au sein du bureau et se compose comme suit :

Tableau de liste des membres du bureau de l'ADC du canton Mandjobock

N°	Noms et prénoms	Fonction	Village	N° Téléphone
1	Alhadj Abdelwahid	Président	Maisser	92310214
2	Hamdane Dahab Ousman	Vice-président	Talhaye	92232749
3	Hassan Ibrahim Ali	Secrétaire général	Goz-hamra	90335754
4	Gamaradine Youssouf	Secrétaire général adjoint	Abéché	91315555
5	Rakhié Ali	Trésorière générale	abéché	
6	Abdelrahim Ahmat	Trésorier général adjoint		
7	Mahamat Ali Bechir	Commissaire aux comptes	wéré	65682866
8	Ibrahim Adam Ahmat	Commissaire aux comptes adjoint	Hadjilidjé Erle	99658677
9	Hissein Dine Tabak	Chargé des matériels	Gnemer	99840552
10	Ousman Issakha	Chargé des matériels adjoint	Abkoundaye	
11	Mahadi Abdelsadikh	1 ^{er} conseiller	Djarat	91816466
12	Yakhoub Annour	2eme conseiller	Wagaf	
13	Fatimé Hammad	3eme conseillère		

Commencée à 08h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 10 mn

Fait à Moura, le 12/07/2020

L'ASSEMBLEE GENERALE

Liste des animateurs locaux du canton Mondjobok

N°	Noms et prénoms	villages	contacts
1	Hassan Ibrahim Ali	Goz Hamra	90335754
2	Hissein Dine Tabak	Gnemer	99 84 05 52

Liste des membres du comité de rédaction canton Mondjobok

N°	Noms & prénoms	Fonction	Villages	Contacts
01	Ibrahim Adam Mahamat	Président	Hadjélidjé Erlé	99658677
02	Abdoulaye Mahamat	Rapporteur	Abkoudaye	92458560
03	Issakha Abdoulaye Malik	Rapporteur	Talhayé	98803496
04	Ahmat Doudbane	Rapporteur	Djombo Fakhara	93509335

Liste des membres des commissions thématiques canton Mondjobok

Domaine : Agriculture, élevage, économie

N°	Noms et prénoms	villages	contacts
1	Hassan Issakha	Goz-hamra	95465550
2	Khadidja Simon	Amlayouna	66805716
3	Adam younous	Goz-hamra	99799854
4	Nassour Ibrahim	kalignane	90718978
5	Mahamat Ibrahim		

Domaine : Santé, eau, assainissement, action social et genre

N°	Noms et prénoms	villages	contacts
1	Abdelrahim Doula Boukhari		
2	Younous Oumar	Attitallah	92744711
3	Ahmat Mahamat Souradj	Chata -djombo	98917455
4	Issakha Adam	Goz-bagar	68682257
5			

Domaine : Education, jeunesse, culture et sport

N°	Noms et prénoms	villages	contacts
1	Kaltouma Chetté	Amlayouna	
2	Adam chérif	Marada	92233059
3	Adam walda	Weré zafaye	90455724
4	Adam Ibet		
5	Izadine Abdou	Amlayouna	92920257

Domaine : Environnement, gestion des ressources naturelle, gouvernance, paix et sécurité

N°	Noms et prénoms	villages	contacts
1	Abdoulaye Adam	moustakhila	63981308
2	Mergui Hamid	Kodona	91271848
3	Ibrahim Adam	Weré	
4	Djalal Doukoune	Djombo sieb	90682410
5	Haoua Abdelrassoul	Amlayouna	91308811

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE DIGNOSTIC PARTICIPATIVE CANTONAL (DPC)

L'an deux mille vingt et le deux juillet a eu lieu une assemblée générale cantonal au village **Amleyouna**, canton **Mondjobok**, sous-préfecture de Amleyouna, département de Ouara province du Ouaddaï. L'objet de cet atelier est de présenter la synthèse des problèmes identifiés lors des analyses des problèmes majeurs du territoire dans les groupes des villages et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 59 personnes dont 05 femmes

L'atelier commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative cantonal (DPC) par le modérateur, suit de la présentation des participants en présence de chef de canton et des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de l'atelier sont :

- Présentation des synthèses des analyses des problèmes identifiés dans les groupes des villages ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les synthèses des analyses des problèmes dans les groupes des villages ont été présentés par domaine en prenant en compte les aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse des problèmes, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. La gestion des ressources naturelles(GRN)
3. L'économie
4. Santé, eau et assainissement
5. L'éducation, culture, jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance, paix et sécurité

Commencée à 08h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 10 mn

Fait à Amleyouna, le 02/07/ 2020

Assemblée Générale

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DES PRIORISATIONS DES PROJETS

L'an deux mille vingt et le douze juillet a eu lieu une assemblée générale cantonal des priorisations des projets au village Moura, canton **Mondjobok**, sous-préfecture de Amleyouna, département de Ouara, province du Ouaddaï.

L'objet de cet atelier est de priorisés les projets issu des discussions tenus lors de l'AG de diagnostic participatives cantonal (DPC). Etaient présents 95 personnes dont 93 hommes et 02 femmes.

L'atelier a commencé par la présentation du programme de l'atelier des priorisations des projets par le modérateur, suit de la présentation des participants en présence de représentant du chef de canton, des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de cet atelier sont :

- Elaboration des listes des projets priorisation ;
- Identification des porteurs des projets ;
- Elaboration du schéma d'aménagement du canton ;
- Présentation du schéma d'aménagement du canton en plénière.

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les facilitateurs (l'équipe du projet) ont présentés les projets retenus par domaine (agriculture/élevage, environnement et gestion des ressources naturelles, économie, Santé-eau et assainissement, éducation-culture-jeunesse et sport, affaire social et genre, Gouvernance-paix et sécurité). Des amendements ont été apportés par les populations, les services techniques présents membre de CDA.

Commencée à 09h 50 mn l'atelier a pris fin 16h 35 mn

Fait à Moura, le 12/07/ 2020

Assemblée Générale

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE VALIDATION

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf janvier s'est tenue une assemblée générale cantonale de validation de PDL au village **Koutoul**, canton **Mandjobok**, sous-préfecture de Amleyouna, département de Ouara, province du Ouaddaï.

L'objectif de cet atelier est d'amender, d'harmoniser et de valider les projets issus du PDL au niveau cantonal avec la participation de la population du canton.

Ont pris part à cet atelier le chef du canton, les membres du bureau exécutif de l'ADC, les animateurs locaux, les membres du comité de rédaction, les différents chefs des villages et l'équipe du projet PASAP.

Le modérateur a fait une présentation du programme de l'atelier aux participants.

Les activités de cette assise sont :

- Présentation des projets issus du PDL retenus lors de l'atelier de priorisation ;
- Vérification des infrastructures éducatives du canton ;
- Vérification de nom des villages du canton ;
- Le nombre des marchés hebdomadaires du canton ;
- Sensibilisation sur la mobilisation de ressources de l'ADC ;
- Sensibilisation sur le processus de validation au niveau du CDA ;
- Information sur l'état d'avancement du processus d'obtention du numéro de folio de l'attestation de reconnaissance de l'ADC.

Après la lecture du programme, le modérateur a commencé par la présentation des projets par domaine ; les amendements et l'harmonisation des projets retenus se font au fur et à mesure de la présentation.

- Domaine agriculture-élevage : la construction des 15 seuils d'épandage au lieu de 10 auparavant ;
- Domaine environnement et gestion des ressources naturelles : sensibilisation deux fois par an sur la protection de l'environnement, les effets de feux de brousse et la vulgarisation de la loi 14. La formation de 20 personnes sur les techniques de production des plants au niveau canton.
- Domaine santé, eau et assainissement : la création des 4 centres de santé à Talhaye, Darassalam, Moustakhidé et Weré, la construction et équipement en AEP aux deux centres de santé à Agourbo et Djombo sieb. Par rapport au fonçage des PMH d'autres villages sont intégrés aux 21 existants à savoir Couzi wahit, Aruigué, Goundeguine et Issiré. Campagne de sensibilisation trois fois par an à la fréquentation de la CPN aux femmes enceintes, l'accouchement au centre de santé et la vaccination des enfants contre la rougeole et la varicelle.
- Domaine éducation, jeunesse, culture et sport : sensibilisation deux fois par an aux parents sur la scolarisation de la jeune fille. Par rapport à la construction des écoles trois autres villages ont intégrés la liste : Safay, Darator, et Kobrone. Aménagement de deux terrains du sport à Amleyouna et Moura. Fonçages des 15 PMH au niveau des écoles du canton. Création des six écoles communautaires à Temate, Kadjabouguine, Couzi Wahit, Isséré, Wagaf et Kinana. Affectation des enseignants titulaires. Construction des logements des enseignants.
- Domaine action sociale et genre : sensibilisation deux fois par an aux hommes à l'implication des femmes aux activités de développement.

- Domaine gouvernance, paix et sécurité : sensibilisation quatre fois par an à la population sur la citoyenneté et le vivre ensemble. Formation et encadrement des 100 groupements en vie associatives.
- Domaine économie :

Une fois finie avec l'amendement et l'harmonisation de tous ces projets retenus, le modérateur a cité la liste de 149 villages du canton d'où nous possédons et quelques corrections de noms sont faites ainsi la sortie du village Zabadi qui ne fait pas parti du canton et l'ajout des six (6) villages qui sont : Temat, Argoudi, Sissi, Kirindel, Daharator, Kourdoufal Est et Zogolok. Donc le canton compte 156 villages au lieu de 148.

Ensuite, l'équipe a procédé à la vérification des infrastructures éducatives du canton d'où six autres écoles sont ajoutées sur les 38 existantes à savoir : Dourène, Goz Agourbo, Arbouguine, Malakoka, Weré et Djarat. Le canton Mandjobok dispose de 44 écoles publiques tout comme communautaires.

Concernant les marchés hebdomadaires, le canton Mandjobok dispose 17 marchés d'où l'ajout de 8 marchés sur les 9 existants :

- Fochi : vendredi ;
- Timan : mercredi ;
- Moustakhidé : mercredi ;
- Kinana : lundi
- Dorène : lundi ;
- Toumtoumaye : dimanche ;
- Gaga (Camps de réfugiés) ;
- Kouchaguine (Camps de réfugiés).

S'agissant des ONG intervenants dans le canton Mandjobok de 2018 jusqu'à nos jours, on dénombre 16 ONG avec de domaines d'intervention bien différents. Auparavant il y avait 14 et deux autres sont cités par les participants à savoir : ATVPE 2019 et SOS Tchad 2019. Et une sensibilisation a été faite aux participants sur la mobilisation de la caisse de l'ADC.

Avant la clôture de l'atelier, l'équipe du projet a livré quelques informations aux participants sur lesancements des activités des partenaires du programme SAN ainsi que leurs domaines d'intervention dans la province du Ouaddaï. Il s'agit de :

- l'ONG ATPDI intervient par son projet « Warabet Nadif » à travers la sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement dans les villages et les écoles,
- le groupe MOD intervient sur la réalisation des PMH, UPH et AEP ainsi
- le volet sécurité alimentaire.

Commencé à 10h 30 mn, l'atelier a pris fin à 15h 45 mn.

Fait à Koutoul, le 19/01/ 2022

L'Assemblée Générale

Tableau : Organisations Paysannes

N°	Village	Groupement	Date de Création	Type			Reconnue		Domaine d'activité
				M	F	Mix	Oui	Non	
01	Douban	Al-habou	01-05-2011			X	X		Agro-pastoral
02	Safaya	Al nahda	22-11-2010			X	X		Agro-pastoral
03		Alnahda	26-04-2013			X	X		Agro-pastoral
04	Goz	Ambassatna	12-12-2009			X	X		Agro-pastoral
05	Goz -Kerdel	Manzalan	02-02-2010			X	X		Agro-pastoral
06	Goz Gayane	Alidjtihad	02-01-2006			X	X		Agro-pastoral
07	Koutal	Kouziwahid	13-02-2008			X	X		Agro-pastoral
08	Koutoul	Ouadi-rifi	06-05-2001			X	X		Agro-pastoral
09	Goz Agourbo	Dakoss	05-04-2011			X	X		Agro-pastoral
10	Malabad	Mountakhab	10-10-2005	X			X		Agro-pastoral
11	Abéché rural	Dabanga	10-09-2009			X	X		Agro-pastoral
12		Torbolone ii	31-01-2009			X	X		Agro-pastoral
13		Gosse kebir	09-12-2009			X	X		Agro-pastoral
14		Simar	13-03-2018			X	X		Agro-pastoral
15		Daralssalam	06-11-2018			X	X		Agro-pastoral
16	Kelingan	Alidjtihad	10-07-2011			X	X		Agro-pastoral
17	Gnémer	Bari	01-10-2020			X	X		Agro-pastoral
18	Messar	Ridjil-alzaraf	25 12-2012			X	X		Agro-pastoral
19		Werwere	15-12-2012			X	X		Agro-pastoral
20		Sarfadjal	10-08-2010			X	X		Agro-pastoral
21	kadjabougouine	Nour-alhouda	21-10-2010			X	X		Agro-pastoral
22		Agourbo	09-03-2010			X	X		Agro-pastoral
23		Bire-awine sabir	04-08-2011			X	X		Agro-pastoral
24		Kakaye	04-10-2012			X	X		Agro-pastoral
25		Sinar	25-01-2012			X	X		Agro-pastoral
26		Kire	25-11-2011			X	X		Agro-pastoral
27	Djarate	Chamane	29-11-2012			X	X		Agro-pastoral
28		Alwane	06-11-2012			X	X		Agro-pastoral
29		Alkherate	26-08-2013			X	X		Agro-pastoral
30		Giyafe	26-11-2012			X	X		Agro-pastoral
31		Simar-alwane	28-08-2013			X	X		Agro-pastoral
32		Taokalac	28-12-2005			X	X		Agro-pastoral
33	Kidjimira	Alnile	15-11-2011			X	X		Agro-pastoral
34		Oumal kher	12-11-2011			X	X		Agro-pastoral

Association, Union et Fédération

N°	Village	Groupement	Date de Création	Type			Reconnue		Domaine d'activité
				M	F	Mx	Oui	Non	
01	Djombo Siebé	Association pour le développement sociaux-économique de Djambo	10-08-2007			X	X		Développement de sous-préfecture
02	Weré	Union Alwihda	14-11-2013	X			X		Agro-pastoral
03	Goz Hamra	Fédération de l'APE				X	X		Education